

# Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

60ième Année

Montmagny, Samedi, le 28 novembre 1942

No. 2

## Mme VANIER a MONTMAGNY

Le 25 novembre, sous les auspices de la Société Ambulancière St-Jean, le Comité de Secourisme de Montmagny avait l'avantage de recevoir M. le Dr Rioux, président de la Société Ambulancière St-Jean, accompagné de Mme Geo.-P. Vanier, présidente honoraire de l'Association.

Parmi les invités, on remarquait: M. le curé A. Lessard, M. le Dr J.-L. Pelletier, inspecteur des Unités sanitaires, M. le Dr Ant. Bélanger, de l'Unité sanitaire de Lévis, et Mme Bélanger, M. le Dr Verge, vice-président, Mme Gravel, vice-présidente, Mme Dechesne, secrétaire, Mme Fafard, ainsi que Mlle Jeannette Dorval, g. m. g., de Lévis.

M. le Dr Dumas, médecin hygiéniste à l'Unité sanitaire de Montmagny, présidait la réunion.

M. le Dr Rioux dit quelques mots de la Société Ambulancière St-Jean et de ses origines, souligna que cette association devrait marcher de pair avec la Croix-Rouge, les deux mettant de côté tous les ennus que l'une ou l'autre société peut causer à l'association-soeur. Il invita l'assistance à profiter des Cours de Secourisme pour se préparer à toutes éventualités, puisque la guerre peut nous surprendre et qu'il vaut mieux se préparer au pire.

M. Hervé Gauvin, président du Comité de Secourisme de Montmagny, présenta la conférencière, Mme Vanier, comme étant une figure nationale, noble, de cette noblesse canadienne faite de caractère, de désintéressement et de dévouement.

Mme Vanier prit la parole. Elle ne fait, dit-elle, que seconder son mari dans l'oeuvre humanitaire qu'il poursuit. Elle nous intéressa vivement en nous racontant son évocation de la France, lors de l'invasion de juin 1940; elle nous donna quelques exemples de résignation française, entre autres, celui d'une réfugiée dont le mari était au front avec ses deux fils, et qui courait sur les routes à la recherche d'un gîte après avoir tout abandonné derrière elle. Tout cela n'est rien, disait-elle, pourvu que nous gagnions la guerre.

Au début, on disait en France que c'était une "drôle de guerre", une guerre comme on n'en avait encore jamais vue, mais cette guerre tourna vite au tragique. La conférencière nous raconta les péripéties de la traversée en Angleterre à bord d'un contre-torpilleur, puis d'un cargo. A Londres, Mme Vanier a connu l'horreur des bombardements. Mais l'association des secours d'urgence était tellement parfaite qu'elle a soutenu le moral anglais. La conférencière termina en invitant l'assistance à prier et à faire prier les enfants pour les peuples affligés par cette guerre meurtrière et pour être nous-mêmes à l'abri des horreurs qui dévastent et ensanglantent le continent européen et les autres zones de guerre. Son dernier mot fut: Travaillons et prions.

Mme Emile St-Hilaire, présidente du comité féminin de Secourisme à Montmagny, remercia en termes heureux la conférencière et lui exprima le plaisir que sa visite nous a causé.

M. le Dr Bélanger, de Lévis, dit aussi quelques mots sur le secourisme. Ce mouvement, dit-il, n'est pas seulement une nécessité de guerre, mais c'est aussi une nécessité de paix. Les parents et les enfants doivent connaître les premiers soins à donner aux blessés de tous genres afin de sauver des vies, à l'usine, au foyer, sur les routes où les accidents sont si fréquents. Le capital humain étant notre plus grande richesse, il importe de le conserver en secondant les efforts de tous ceux qui travaillent bénévolement à la cause du secourisme.

L'élément musical de la soirée a été fourni par Mlles Fournier, Carrière et Sirois, de St-Charles de Beilchasse, sur invitation expresse de M. N. Bécard qui avait bien voulu se charger de cette partie du programme.

A l'issue de la soirée, un goûter fut servi aux invités aux bureaux de l'Unité sanitaire.

Nous tenons à remercier la population de Montmagny qui a si bien compris l'importance du secourisme, et qui l'a prouvé en assistant d'une manière suivie et en grand nombre aux conférences traitant ce sujet.

Nous remercions tout spécialement M. Gérard Boulet qui avait bien voulu mettre sa salle à notre disposition pour la soirée.

Dr J.-R. FERLAND, m. v.,  
inspecteur sanitaire.

## DEUX ANGLAIS: MONTGOMERY ET CHURCHILL

On sait que le général Montgomery, qui commande la glorieuse 8e Armée britannique en Libye, est un homme d'une grande austérité. Il ne boit ni ne fume, et il n'admet pas qu'on fume en sa présence. Lorsqu'il expose un plan à ses officiers, il leur interdit de tousser, mais il fait de temps en temps une pause en disant sans rire: "Deux minutes pour tousser", puis il reprend gravement le fil de son discours.

Il aime à citer la Bible en toute occasion. Marié très tard, il a eu un fils dont il réglait militairement, lorsqu'il était bébé, chaque minute de la journée. Aujourd'hui, il est veuf. Il eut un grand chagrin de la mort de sa femme.

Montgomery, c'est, en somme, un puritain du temps de Cromwell, un Roundhead, un spartiate. Il est de ces hommes stoïques et inflexibles pour qui la vie est une tragédie, une vallée de larmes, l'antichambre de la mort.

Tout autre est Churchill, le type de l'Anglais jovial de la *Merrie England* de Shakespeare. Au sujet de Churchill et de Montgomery, on raconte justement une anecdote topique:

"Je ne fume pas. Je ne bois pas. Et je suis fit 100 p. 100", disait Montgomery, qui a 55 ans.

"Eh bien! moi, de répondre Churchill, qui a 68 ans, je fume, je bois, et je suis fit 200 p. 100".

Allez donc à présent ajouter foi aux recettes de longévité que nous donnent les centenaires!



M. Chs-Eddy FOURNIER, de Montmagny, récemment nommé par le Service Civil au poste d'Officier de Liaison (Division du Rationnement) pour l'Est de la Province de Québec.

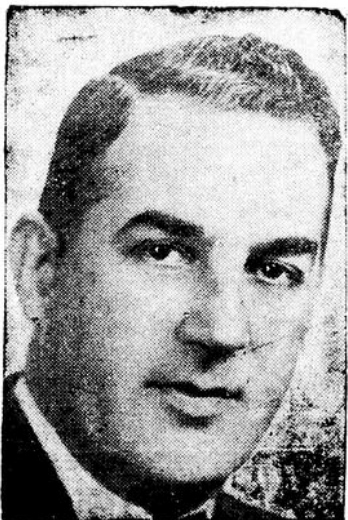
M. Fournier a été successivement comptable pour l'International Paper Co., et Juge de Paix à Rivière Pentecôte (Saguenay). Gérant de Légaré Automobile à Montmagny, et Surintendant des Provinces Maritimes pour la Cie A. Bélanger, Ltée, de Montmagny.

### ● Différend réglé

Un différend qui existait depuis quelques semaines entre les maîtresses d'écoles de la paroisse et la Commission Scolaire de St-Thomas de Montmagny vient d'être réglé à la satisfaction de tous les intéressés. Les maîtresses d'écoles ont obtenu l'augmentation de salaire qu'elles réclamaient. Les écoles fermées pendant quelques semaines sont maintenant réouvertes aux enfants.

### ● Cour de Magistrat

M. le magistrat Michaud a siégé à Montmagny, hier. Deux causes de la Commission des Liqueurs lui ont été soumises. Il s'agissait de poursuites pour vente de liqueurs enivrantes en contravention à la loi. Les deux accusés, Joseph Therrien, de Ste-Apolline, et François Girard, de St-Raphaël, ont été condamnés à \$100.00 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à trois mois de prison.



● Une dépêche de Toronto nous apprendait cette semaine, l'élection de l'honorable Henri Renault, ministre d'Etat dans le gouvernement de Québec, au poste de président de l'Association canadienne des Marchands détaillants. M. Renault était jusqu'ici président provincial de cette importante organisation.

## LE SERVICE SELECTIF ET LES MOBILISES

Persone ne pourra obtenir d'emploi sans s'être conformé aux règlements du service militaire obligatoire au Canada.

Ottawa. — Le ministre du Travail Mitchell a annoncé cette semaine, que les hommes qui chercheraient de l'emploi par l'entremise de la Commission du service sélectif devraient produire la preuve qu'ils se sont conformés aux règlements du service militaire obligatoire.

L'obligation de produire cette preuve, a-t-il dit, sera l'un des résultats de la fusion de la branche de mobilisation du ministère des Services de guerre avec la Commission du service sélectif.

M. Mitchell a dit que cette fusion s'opérerait le 1er décembre, tel que précédemment annoncé, et que le système d'appel des conscrits serait ensuite une des attributions de la Commission du service sélectif sous la direction d'Arthur MacNamara, sous-ministre adjoint du Travail.

Le ministre a dit que l'obligation de produire la preuve qu'ils n'appartiennent pas à l'armée serait un excellent moyen de découvrir, parmi ceux qui demandent du travail, les hommes qui ne sont pas en règle avec les autorités militaires.

"Nous avons aussi l'intention de demander au "patron" de parcourir leurs listes de paye et de se convaincre que tous leurs employés se sont conformés aux règlements. Des procédures vont être tracées immédiatement par le major général H.-J. Riley et le major général T.-L. Tremblay en collaboration avec les fonctionnaires du service de placement."

Depuis l'institution du service militaire obligatoire, le mécanisme des appels était sous la direction du major général L.-B. Lallèche, d'abord comme sous-ministre, puis récemment comme ministre des Services de guerre.

Les généraux Tremblay et Riley ont été chargés de diriger la mobilisation lorsqu'elle sera devenue une branche du service sélectif, et ils se préparent depuis plusieurs semaines à assumer ces fonctions. La date du 1er décembre a été fixée il y a quelque temps, et la nouvelle annoncée par M. Mitchell indique que la démission de M. Elliott M. Little et son remplacement par M. MacNamara ne changeront rien dans les plans.

### ● Publication d'un Livre noir sur la terreur hitlérienne

MEXICO. — Un Livre noir sur la terreur nazie sera publié ici, le 15 décembre, sous le patronage du président de la république mexicaine, M. Manuel Avila Camacho. Quinze écrivains fameux ont contribué à rédiger ce volume qui racontera les pires atrocités des fanatiques de Hitler. Parmi ces auteurs, il convient de relever les noms de Thomas Mann, de Geneviève Tabouis de Pierre von Paasens, d'Alexis Tolstoï, de Mikhaïl Sholokov, de Ludwig Renn et de Vicente Lombardo Toledano.

### ● AU FIL DE L'HEURE

Les Japonais semblent avoir manqué de jugement aux Salomon.

L'âne était chargé de reliques, Et Goering l'est de décorations.

Le grand problème pour la flotte française à Toulon est de prendre le large.

Pour tout navire américain que l'ennemi torpille, il en sort deux des chantiers.

Laval vient de s'apercevoir que l'ouvrier français ne tient guère à son os de Vichy.

"Le Journal de Waterloo".



Le chef du "Ferry Command" de la R.A.F., le maréchal en chef de l'Air, Sir Frederick Bowhill, photographié dans son bureau au Canada. Depuis la fondation de cet organisme, en juillet 1941, moins d'un pour cent des avions fabriqués aux Etats-Unis ou au Canada et livrés par la voie des airs à la Grande-Bretagne ont été perdus. Environ les trois-quarts des équipages sont maintenant des gradués du Plan d'instruction aérienne du Commonwealth, qui se rendent en avion outre-mer. Les autres sont des civils, des pilotes de la R.A.F. ou des aviateurs alliés.

Ce journal est édité et imprimé à Montmagny par "Les Editions Marquis, Ltée, 19 rue Saint-Thomas, Montmagny. Toute correspondance concernant ce journal, devra être adressée à: "Les Editions Marquis, Limitée", 19 rue St-Thomas, Montmagny.

# IL FAUT GAGNER LA GUERRE

Il faut gagner la guerre à tout prix. Telle est la pensée qui doit dominer toutes les autres en ce moment, pensée qui ne doit pas nous quitter un seul instant au travail, à la maison, en voyage, à l'église. Surtout à l'église. Comme notre personnalité, elle doit s'identifier à nous. Nos démarches, nos activités, nos travaux, nos paroles même, ne doivent tendre qu'à un seul but, gagner la guerre. Nos préoccupations politiques économiques, commerciales doivent disparaître devant la grande préoccupation, gagner la guerre.

C'est que si nous perdons la guerre — il faut bien parfois se mettre en face de cette éventualité terrible — rien de ce qui fait l'objet de nos préoccupations ordinaires: religion, famille, biens, fortune, position, ne nous reste; nous sombrons pour des générations dans un abîme de misères indicibles et nos enfants sont voués à une existence telle que le sort des peuplades sauvages les plus arriérées leur paraîtra désirable. Le patrimoine spirituel, culturel et matériel constitué lentement par l'effort et le travail de plusieurs siècles sera anéanti dans le plus grand cataclysme de tous les temps. Ces libertés conquises petit à petit par des luttes et des sacrifices, libertés religieuses libertés connaissances des droits et de la politiques, libertés au travail, redignité de la personne humaine, tout cela sera irrémédiablement détruit si nous perdons la guerre.

Si le but immédiat de nos ennemis est le pillage et le brigandage, qu'on veuille bien croire que l'enjeu véritable de la guerre est la civilisation elle-même. La force de nos ennemis réside dans une idéologie féroce intransigeante qui n'admet pas dans le monde de société organisée et fondée sur la dignité humaine et la liberté de l'individu; une idéologie qui n'admet que deux couches sociales, les maîtres et les esclaves, qui sait que pour s'établir et durer, toute autre forme de société doit être détruite. Dans une telle société — si l'on peut appeler société un régime établi sur l'esclavage — tout ce qui constitue l'apanage d'une société libre comme le droit, la religion, la culture n'ont pas de raisons d'être; ils identifient la personnalité humaine, et l'esclave n'est pas un être humain. D'ailleurs il n'y a pas d'illusions possibles car les nazis, avec leur truculence ordinaire, nous ont avertis que c'était là exactement ce qu'ils avaient l'intention de faire.

L'abîme qui existe entre la démocratie et la dictature est infranchissable. En régime démocratique, c'est la loi qui est la règle de conduite. Tous y sont soumis, depuis le chef de l'état jusqu'au plus humble citoyen. Elle n'établit pas le droit et la justice qui lui sont antérieurs, étant fondés sur la nature, mais elle est leur sauvegarde. Comme l'idéologue naziste ne reconnaît pas de droits naturels à l'homme, elle n'éprouve pas le besoin de lui donner des lois. Elle n'est que l'expression de la force. La loi a été abolie en Allemagne et la volonté de Hitler l'a remplacée. C'est lui qui décide, qui juge, qui condamne et ses décisions sont sans appel. Si un individu lui déplait, il donne un ordre et aussitôt cet homme est rayé de la société des vivants ou enfermé; ses biens sont confisqués et sa famille détruite. Personne ne peut réclamer car le seul pouvoir qui pourrait freiner cette force brutale, la loi, n'existe pas. Y a-t-il beaucoup de Canadiens qui voudraient d'un tel régime pour leur pays?

Quoique déguisé sous un camouflage de grands mots et de phrases ronflantes, l'ordre nouveau nazi n'a absolument rien de nouveau; c'est le régime qui a construit Babylone, édifié les pyramides au coût de milliers de vies humaines et qui a fondé le monstrueux empire romain où un seul citoyen pouvait posséder plus de cent mille esclaves.

On entend tous les jours des gens répéter avec complaisance que la démocratie est bien malade, et chacun a un remède nouveau à proposer. Quelques-uns seraient même tout disposés à essayer du nazisme ou du fascisme, ce qui prouve qu'il y a plus de charlatans que de médecins au chevet de l'illustre MALADE. Si on les laissait faire, la démocratie n'en réchapperait pas, ce que d'ailleurs, ils désirent, sans oser l'avouer. On admettra que, pour être si gravement atteinte, elle ne se comporte pas trop mal en ce moment et qu'elle fait preuve d'une vitalité surprenante dans sa lutte contre le totalitarisme.

Qu'on cesse donc de dénigrer la démocratie pour s'occuper de la sauver. Il sera toujours temps ensuite de corriger ses imperfections; les praticiens expérimentés pour faire l'opération seront trouvés facilement. Déjà, le premier ministre du Canada, indiquait l'autre jour, l'un des remèdes lorsqu'il disait que "nous devons mettre nos ressources et notre habileté à profit pour répondre aux besoins de l'homme plutôt qu'à son avidité, que nous devons, par dessus tout, chercher à faire la conservation de notre capital humain, à l'amélioration de la santé et du bien-être de toute la population".

La démocratie n'est pas une forme sociale amorphe; elle est susceptible de réactions. Après l'expérience terrible de la guerre, elle trouvera en elle-même les forces vitales nécessaires à son perfectionnement, tout comme elle a trouvé, dans un moment d'urgence, les ressources qu'il fallait pour se sauver. Les forces de réaction de la démocratie sont déjà en oeuvre et une révolution profonde est en train de s'accomplir en elle. On a pu observer une de ces réactions récemment lorsqu'un évêque anglais s'est rendu en grande pompe avec son clergé, dans une campagne britannique pour bénir les charrettes et qu'il a déclaré, au cours de son allocution: "Il a fallu une grande guerre pour faire comprendre à notre nation la valeur de la charrue. Si, après cette guerre, le monde veut avoir véritablement la paix, il faudra que chaque peuple fasse pousser son blé à la sueur de son front. Nous prions aujourd'hui pour que Dieu bénisse ces socs, ainsi que la semence et les récoltes dans les sillons qu'ils auront creusés..." A noter que c'est la démocratie qui revient à cette grande vérité. Pas les dictatures.

Le Canada est en ce moment dans la situation la plus périlleuse de toute son existence. Il se trouve juste dans le rayon d'une formidable pince dont les mâchoires cherchent à se refermer sur lui. D'un côté, le Japon, puissance de 70 millions d'habitants, race dure, cruelle, sournoise, impitoyable, pauvre, envieuse mais puissamment armée. Il pousse une pince de la mâchoire mortelle vers le nord-ouest canadien dont il convoite les riches champs de blé. L'autre mâchoire est constituée par l'avance germanique. Elle est faite d'un acier qu'on disait invulnérable mais elle a rencontré sur son chemin une petite île qui, tel un granit adamantin, émousse le métal qui devait l'effriter.

Le moment est venu, d'être réalistes. La lutte sera longue, dure, difficile et terrible. Elle exigera le déploiement de toutes nos énergies et l'exploitation de toutes nos ressources. La guerre coûtera aux Canadiens, cette année, quelque chose comme \$325. PER CAPITA. C'est énorme mais pas suffisant si l'on place en regard le danger qui nous menace.

Nous entendons parfois des gens récriminer contre l'effort de guerre du Canada. A les entendre, le gouvernement va trop loin, il endette trop le pays, etc. On sait que ce qui met en émoi, le plus souvent, ces timorés, c'est le dérangement de leurs petites affaires. Notre effort de guerre ne doit pas être évalué à notre possibilité normale

## UN DEMENTI AU RACISME

Il est intéressant d'opposer aux efforts de l'"éducation" nazie, les recherches faites récemment dans ce pays par l'American Medical Association, qui a démenti formellement la protestation faite par les propagandistes de l'axe contre les injections de sang nègre ou juif à des soldats "aryens" dans l'armée américaine.

Cette croyance à la différence de sang entre les races est — nous disent les biologistes américains — basée sur l'ignorance et la superstition.

Le groupe des professeurs de science des High Schools de New-York viennent d'adresser au président Roosevelt, aux chirurgiens généraux de l'Armée et de la Marine, et au directeur général de la Croix-Rouge, Norman H. Davis, la communication suivante:

"Comme la séparation du sang fourni par les Blancs et les Noirs n'est point justifiable scientifiquement... Nous, membres, de la faculté de l'Abraham Lincoln High School, à Brooklyn, demandons que le sang destiné à la population civile en cas de raids aériens, soit mêlé sans tenir compte de la race des donneurs de sang. Nous réclamons, pour les Nègres et autres groupes, le droit d'aider, dans la présente guerre pour la liberté du genre humain, sur une base égale pour tous. En combattant la discrimination et les préjugés de race, nous combattons le fascisme".

## UNE CRISE BIEN FRANÇAISE

La "démission" de Benoist-Méchin a provoqué à Paris des remous qui ne s'apaiseront de longtemps. La version qu'en donne les "Parisiens" qui picorent autour de Fernand de Brinon est la suivante: Benoist-Méchin n'aurait été que l'exécutant de la Gestapo et de la Wehrmacht avec lesquelles ses attaches sont connues. Sur l'ordre de Stuepnagel, il aurait pressenti de Monzie, dont les ambitions politiques se réveillent pour l'entrée de celui-ci dans une combinaison présidée par Doriot. Abetz eut vent du complot, prévint Brinon, lequel fut d'un bond à Vichy. Le lendemain, Benoist-Méchin était chassé du gouvernement.

Avec crainte, Laval attendit la réaction de la Wehrmacht. Mais la Wehrmacht ne bougea pas. Le clan Ribbentrop-Abetz-Laval triomphait tandis que Benoist-Méchin revenait à Paris se mettre sous la protection des militaires allemands.

Telle est l'histoire écrite chez l'ambassadeur de France à Paris. Y a-t-il eu une crise ministérielle à Vichy à l'occasion de la loi sur le travail forcé? On le prétend dans certains milieux neutres. Devant l'opposition que menaient Lucien Romier et Barthélémy, Laval aurait, dans un mouvement de colère, donné en plein Conseil des Ministres, sa démission au Maréchal. La "crise" aurait duré deux jours, les 19 et 20 septembre, après quoi l'homme de Chateldon se serait laissé convaincre.

Mais on avait eu le temps à Vichy de faire le tour des successeurs qu'on pourrait opposer à Doriot. Ils étaient quatre: Bouthillier, Anatole de Monzie, Georges Bonnet et Fernand de Brinon.

Une jolie brochette.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

de production mais à notre possibilité intensifiée jusqu'à la limite extrême d'endurance. C'est le tout pour le tout que nous jouons et il n'y a que deux alternatives: sauver un Canada appauvri ou tout perdre.

J.-B. COTE.  
Tous droits réservés par Le Syndicat des Auteurs Canadiens, Enrg.

**QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses**



**ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE**  
Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

**TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES**  
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américain Ltée, 1566, rue St. Denis, Montréal.

## L'HONORABLE M. PERRIER SOULIGNE LES PROGRES DE NOTRE ENSEIGNEMENT SPECIALISE

"On a jusqu'ici beaucoup parlé du Conseil supérieur de l'enseignement technique. J'espère qu'il en sera longtemps ainsi. Je remercie ceux qui ont accepté d'en faire partie et de collaborer avec les autorités. Je suis assuré que ce conseil fera oeuvre utile, à cause de la compétence des directeurs de nos écoles techniques et du concours de nos industriels".

C'est ce que l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, déclarait aux convives du dîner tenu au Cerele Universitaire, à Montréal, le 31 octobre, par le chapitre français de la Corporation des techniciens de la province de Québec.

"J'attends beaucoup de bien du Conseil supérieur de l'enseignement technique. J'ai besoin de conseillers et d'hommes avertis pour me seconder et je suis disposé à travailler avec tous les éducateurs de la province. Le gouvernement actuel n'a pas l'intention de se substituer à eux, mais il veut tout simplement collaborer avec eux. Dans le domaine de l'enseignement spécialisé, nous savons déjà où nous allons.

"Je compte sur le Conseil supérieur de l'enseignement technique pour étudier les problèmes assez tôt pour que nous ne soyons plus en retard. Dans le domaine éducationnel, je l'ai dit, il ne s'agit pas de révolutionner".

M. Perrier a rappelé les progrès réalisés dans l'enseignement spécialisé, depuis un an. On a agrandi les écoles techniques de Hull et de Québec. L'Ecole Technique de Montréal est aujourd'hui plus spacieuse par suite du départ de l'Ecole du Meuble. On a par ailleurs ouvert vingt centres d'orientation artisanale pour les jeunes gens qui ne disposent que d'un certificat de septième année.

## MARC CARRIERE A LA PRISON DE BORDEAUX

Marc Carrière, organisateur de M. Jean Drapeau, candidat des conscripts dans l'élection d'Outremont, a été transféré à la prison de Bordeaux. On dit à Ottawa que Carrière sera envoyé dans un camp d'internement.

Cependant on croit qu'il lui sera possible d'en appeler de sa détention auprès du ministère de la Justice, qui formera pour étudier son cas, un comité consultatif, ayant le pouvoir de confirmer, de modifier ou de changer le statuts du prisonnier.

## MACHINES A COUDRE

RECONSTRUITES COMME NEUVES

"Singer", "New Williams", "White", Etc.

Ces machines à coudre entièrement reconditionnées donneront un rendement et une durée égales à des neuves.

Demandez notre liste de prix

● AUSSI: PIECES DE RECHANGE

Aiguilles, courroies, Etc.

Pour toutes les marques de machines à coudre.

GROS et DETAIL

THE NATIONAL AGENCY Co.

1830, Ste-Catherine Est — Montréal

# NOUS GRANDIR

Section JUVENILE de la Société St-Jean-Baptiste Collège des Frères du S.-C., Montmagny.

Samedi, le 28 novembre 1942.

Maitre de cérémonie, M. André Breton.

M. André Morin, président, donne quelques explications de notre drapeau.

Minutes de l'assemblée du Conseil de la Section JUVENILE, par M. Jules Samson.

Salut au drapeau par M. Jean-Paul Harris.

### MOT D'ORDRE :

Chers Amis,

Pour une autre semaine, chers amis, nous allons faire la cour à Dame Propreté qu'il ne faut pas confondre avec la vaine coquetterie.

Depuis bientôt quatre semaines ont parlé de cette demi-vertu. Ne serait-il pas à propos, pour être logiques avec nous-mêmes, que notre personne soit propre pour nous aider à conserver cette qualité à tout ce qui nous entoure ? Ne serait-il pas de mise que chaque matin nous lavions soigneusement au savon, les mains, les poignets, le visage, le cou et les oreilles. Et que dire de nos dents, nos cheveux, nos ongles ?

Oui, chers compagnons, attention à notre corps ! Soyons d'une propreté irréprochable; lavons-nous souvent les mains, évitons de porter les ongles en deuil, évitons de les ronger. Soyons propres. Un peu d'eau et un peu de savon ne nous rendront pas plus pauvres. Nous éviterons ainsi bien des maladies et je ne sache pas que la Commission des Prix en temps de guerre ait eu l'idée de défendre "ce luxe pas cher d'une exquise propreté".

Donc, pour cette semaine, un minois propre, des mains propres, des ongles coupés à propos.

MERCI.

Gabriel CARIGNAN.

## Anniversaire canadien Le 4 décembre.

MGR. PLESSIS...

Chers Amis,

J'ai à vous parler, ce matin, de Mgr Plessis, une de nos grandes figures canadiennes.

Mgr. Joseph-Octave Plessis, l'un des plus vaillants champions de la cause canadienne-française, sous la domination anglaise, naquit à Montréal, le 3 mars 1763. Son père, Louis Plessis, était un rude forgeron; sa mère, Louise Ménard, incarnait l'épouse chrétienne. On comprend que tout était ordonné dans cette famille: prières en commun, fréquentation des sacrements, observance du jeûne, lectures de piété, rien n'était négligé, aussi, on vivait heureux.

Après avoir fréquenté le collège Saint-Raphaël, de Montréal, Joseph-Octave fit ses classes de rhétorique et de philosophie à Québec. A dix-sept ans, il prit la soutane et devint secrétaire de Mgr Briand. A vingt-trois ans, le 11 mars 1786, il était ordonné prêtre et six ans plus tard, il était nommé curé de Québec.

En 1801, à peine âgé de trente-six ans, Joseph-Octave était sacré évêque coadjuteur de Mgr Denaut; cinq ans plus tard, à la mort de ce dernier, il montait sur le siège épiscopal de Québec.

C'était à une époque difficile. Le gouverneur Craig, au nom du roi, prétendait avoir le droit de nommer les curés; de plus, l'Institution royale, créée en 1801, voulait établir des écoles élémentaires sous le contrôle d'un comité protestant.

Pour récompenser Mgr Plessis de la conduite qu'il avait tenue pendant la guerre contre les Américains, Sir Georges Prevost fit reconnaître le culte catholique en Canada; il fixa la pension de l'é-

vêque à mille louis par an et lui ouvrit les portes du conseil législatif. Mgr profita de sa nouvelle position pour défendre les intérêts catholiques. En 1819, Mgr Plessis se rendit à Rome, puis passa en Angleterre où il fut bien reçu par Georges VI. Comme résultat de ses démarches, son immense diocèse fut divisé en six parties.

Enfin, Mgr Plessis mourut à Québec, le 4 décembre 1825, après dix-neuf ans d'un actif et fructueux épiscopat. En annonçant sa mort en Angleterre, Lord Dalhousie disait: "L'Eglise a perdu un vénérable prélat, le peuple, un fidèle gardien de ses intérêts, et le roi, un loyal sujet".

Chers amis, à l'instar de Mgr Plessis, faisons-nous les défenseurs de l'Eglise et des intérêts de notre peuple, des Canadiens par conséquent sur les bancs de l'école, formons-nous une mentalité toute canadienne. Soyons fiers de notre foi et de notre langue. "La langue, pour un peuple, c'est la gardienne de sa foi".

Ayons un idéal et ne nous classons pas parmi les quelconques, les indolents et les nullités dans le chemin du devoir.

Bref, je dirais, soyons des Plessis.

André MERCIER.

Résultat de la vente du timbre, par M. Alain Fournier.

"O Canada", par M. Jean-Paul Harris.

## Examen de conscience patriotique pour DECEMBRE

Spécialités pour les "FETES"

Utilisons-nous en toute circonstance que des cartes de souhaits rédigées en bon français ? Nous servons-nous seulement que de calendriers français ? Achetons-nous seulement que des jeux français pour les enfants ?

### DIVERTISSEMENTS

Apprenons que des chansons et des cantiques français.

N'admirons que la musique d'inspiration française.

Achetons de préférence des disques de gramophone parlant français.

Repoussons l'invasion de la radio et de la musique d'inspiration américaine "jazz".

Faisons connaître la bonne chanson française et canadienne.

Écoutons à la radio des programmes français.

Demandons du cinéma français et moral...

**Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.**

## Le sans-travail ne doit pas avoir la bouche fine

TORONTO. — Les officiers du service sélectif national ont déclaré, cette semaine, que certains types de travailleurs auront à viser plus bas s'il veulent obtenir du travail. Plusieurs hommes d'affaires et de profession perdent actuellement leur situation et recherchent sans succès de nouveaux emplois au même salaire qu'auparavant.

Le nombre de ces personnes augmente rapidement et ceux qui agissent promptement et prennent les situations offertes pourront se trouver en meilleure posture que ceux qui se montrent difficiles, ont dit ces officiers.

**Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.**

## Vous du FRONT domestique



Avez-vous perdu l'appétit pendant ces jours troublés—vos repas vous semblent-ils monotones, sans attrait ?

Aguichez l'appétit des vôtres par des desserts délicieux et nourrissants—des blancs-mangers et des poudings qui se font facilement, à peu de frais, avec la fécule de Maïs Canada.

La qualité supérieure de la fécule de Maïs Canada vous assure les meilleurs résultats possibles—elle est le gage que vos desserts préférés à la fécule de Maïs seront délicieux.

GRATIS ! Demandez la brochure "Recettes de choix". Écrivez et incluez un cartonnage ou une étiquette complète de n'importe quel produit Canada Starch au Service de l'Économie Domestique de la Compagnie Canada Starch, Département R25, casier postal 129, Montréal.



## FÉCULE DE MAÏS CANADA

The CANADA STARCH COMPANY, Limited, Montréal

## La production du sirop et du sucre d'érable a été plus élevée que l'an dernier

La production du sirop et du sucre d'érable a été plus élevée cette année que l'an dernier, selon un rapport du Bureau provincial des statistiques. La production du sirop a atteint 2,272,400 gallons contre 1,650,000 en 1941. Celle du sucre a été de 3,537,900 livres comparés à 2,244,000 l'an dernier.

126

### CINQ MORTS ASSIS !

—Je suis arrivé à temps!  
—Juste à temps! confirma Hélène Basty. Il allait être trop tard... J'étais perdue!...  
Mais, à la même minute où ils échangeaient ces mots haletants, un vacarme nouveau se précipita.  
Survenait-il donc encore quelque incident tragique, et, à l'instant même où David Dare escomptait une définitive victoire, la Fatalité allait-elle, une fois de plus, se railler de ses efforts et les rendre inutiles ?  
Il n'arrivait rien, à vrai dire, qui ne fut strictement logique et David Dare allait, tout simplement, avoir l'occasion de comprendre mieux encore combien les besognes policières, la lutte contre les criminels, exigent de ceux qui s'y livrent le constant souci de ne rien négliger, la perpétuelle préoccupation de penser à tout, même à ce qui paraîtrait, à première vue, parfaitement incroyable ou impossible !

David Dare, en effet, quittant M. Havard dans la petite maison que celui-ci occupait au Parc des Princes, s'était permis de donner au Chef de la Sûreté une consigne qui lui semblait fort simple, et ne mettait pas en doute qu'elle ne fut observée :

—Allez à la Sûreté! commandait-il. Attendez que je vous y téléphone!... Soyez prêt à accourir, en compagnie de cinq ou six inspecteurs, pour me prêter main-forte!

Puis il était parti, presque joyeux, enfiévré, en tous cas, à la pensée de la dernière bataille qu'il comptait bien livrer et transformer en victoire...

Hélas! il commettait une faute grave!

Hélas! en agissant de la sorte, il négligeait de tenir compte du caractère de M. Havard, et de ce que pouvaient être, de ce que devaient être, les pensées de son chef!

Certes, à l'instant où celui-ci voyait son inspecteur s'éloigner en toute hâte, M. Havard se précipitait sur ses talons ne retenant pas un gémissement d'épouvante quand il s'apercevait que le jeune homme n'avait pas même repris son revolver...

Mais c'était là, et fort naturellement, sentiment instinctif, attitude irréflective, et M. Havard, très vite, allait réfléchir, et repousser les suggestions instinctives!

### CINQ MORTS ASSIS !

123

D'une main nerveuse, David Dare carillonna.  
Tout de suite, la porte d'entrée s'ouvrait. Devant le jeune homme, une soeur tourière s'avancait, qui demandait :

—Vous désirez, Monsieur ?  
David Dare, fut net et catégorique :  
—Ma soeur, déclarait-il, on a bien conduit ici, tout à l'heure, une jeune fille du nom d'Hélène Basty!... On a dû l'amener en automobile!... Plusieurs messieurs l'accompagnaient !

La soeur tourière hochait la tête :  
—Oui, Monsieur... Elle est bien arrivée.  
—De quoi souffre-t-elle ?

Mais la soeur tourière secouait la tête :  
—Je ne puis pas vous renseigner! A moins que... Vous êtes de la famille, peut-être ?  
—Je ne suis pas de la famille, ma soeur!... Je suis de la Sûreté!... Voilà ma carte!

Seulement, en écoutant cette déclaration, la religieuse tressaillait, visiblement épouvantée.

—Comment?... Comment?... Vous êtes de la police!... Mais, je ne comprends pas!... Il ne peut pas s'agir d'un crime, ou d'un accident!... C'est un cas d'appendicite foudroyante...

—Tout à fait foudroyante! articula, rageusement, David Dare. Je veux voir cette jeune fille. Ne refusez pas, ma soeur!... C'est un ordre! une réquisition!...

Or, de plus en plus, la religieuse s'effarait :  
—Mais, Monsieur, vous me demandez-là, quelque chose d'impossible!... Le cas était urgent, urgent!... Même, le docteur qui va l'opérer...

—Elle n'est donc pas encore opérée!...

—Eile ne doit pas l'être... On vient de la conduire à la salle d'opérations... Celle-ci n'était pas libre quand elle est arrivée. Il a fallu attendre... Je vous disais que le docteur...

—Conduisez-moi, ma soeur!... Vite!... C'est une question de secondes!... Mais, conduisez-moi donc? Je vous dis que l'on doit l'assassiner, cette malheureuse!

David Dare ne pouvait évidemment prononcer des paroles plus impressionnantes. La soeur semblait sur le point de s'évanouir:

Mais c'est abominable!... Mais c'est fou!... Assassiner cette jeune fille? Ah! Monsieur, vous n'y pen-

# SPINASSE, PAUL RIVES ET CIE

Charles Spinasse, député S.F.I., fut ministre de l'Économie d'État au lendemain de la chute de Léon Blum. Il avait pour tâche de donner une impulsion à l'économie nationale. Il avait pour cela ses idées et son énergie. Il avait créé le "L'Effort" et il avait demandé à Paul Rives de lui faire un journal. Rives lui dit : "C'est que..." et il se frappa le poitrine, s'écriant : "Les Allemands exigent ton départ de France..." Spinasse cria, tempêta, pleura, évoqua Dieu, son cœur, ses idées et le reste. Mais on lui fit comprendre que c'était en vain. Le lendemain son nom disparaissait de la manchette de "L'Effort". On lui avait fait le coup du Père François.

En attendant que l'Allemagne passe quelque chose dans la Corée, il y fut un moment ce qu'il y a de cordialité. Il y avait un besoin d'essence il y avait un de ses amis qui est un membre de la Section S.F.I. "voudrais", lui dit-il, "garantir l'essence". "Si tu veux quarante coups de pied dans le c...", dit l'autre, "je suis à ta disposition. Tu vas me faire le plaisir de fiche le camp". M. Spinasse partit sans en demander davantage. "Je suis décidément incompris", dit-il en pleurnichant. (La Marseillaise)

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

**VOUS VOUS PORTEZ COMME UN CHARME!**



Alerte—plein d'entrain—tout marche à la perfection quand les Gino Pills aident vos reins à travailler plein temps. Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

Format régulier, 40 Pilules  
Gros format, 80 Pilules  
Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills".

# La Commission fixe les prix des volailles

Une récente ordonnance de la Commission vient de fixer les prix de gros et de détail des poulets, canards, oies, canards dindons. Il s'agit de cette fois une meilleure répartition de la laille par tout le pays.

On peut voir un prix uniforme les nombreuses catégories de volaille et aussi les fluctuations saisonnières de la production. Pour faciliter le commerce, la Commission a établi deux grandes périodes appelées "période d'empaquetage" et "période d'insuffisance".

Pendant la "période d'empaquetage" on entrepose les volailles sur le surplus sur le marché plus tôt selon le besoin. Cette période de paquetage s'étend de septembre-décembre inclusivement pour les poulets, canards et poulardes à cuire ou à rôtir; d'avril à septembre inclusivement pour les poulets grillés; de juin à septembre inclusivement pour les poules; de novembre à décembre inclusivement pour les vieux coqs, et de novembre à décembre inclusivement pour les canards, les oies et les dindons.

Les autres mois de l'année constituent la "période d'insuffisance" pour chaque genre ou catégorie d'oiseaux. Pendant cette période on met en vente les volailles empaquetées durant les mois de surproduction.

Les prix de gros sont fixés pour chaque catégorie et suivant les zones du marché. Voici un exemple: dans la Colombie canadienne, dans l'Ontario et la province de Québec le prix maximum de gros d'un poulet à rôtir ou à frire sera de 34 cents, tandis qu'il sera de 32 cents dans le Manitoba et l'Alberta, de 21 cents 1-2 dans la Saskatchewan et de 34 1-2 cents dans les provinces Maritimes.

Cependant, il est permis d'élever ces prix dans la mesure formellement prescrite, pour compenser les frais d'entreposage ou si l'on vend la volaille en vrac, ou les oiseaux vidés.

Le détaillant ajoutera, au prix payé à son marchand de gros, ses frais de transport plus son bénéfice brut qui ne doit pas excéder neuf cents par livre.



Les membres de la Commission des prix, B.-J. Hamel, Montréal, et L. M. Hamel, Québec, au-dessus du ts-Laval, sur des avions, ils sont impatients de faire voir au peuple les résultats de leurs travaux. (Photo du C.A.R.C.)

# DEUX FOIS PLUS DE BOIS DE SCIAGE CETTE ANNEE

MONTREAL. — L'hon. Wilfrid Hamel, le passage à Montréal a dit: "On prévoit que les revenus du ministère des Terres et Forêts ont augmenté de six millions de dollars, ce qui signifie une augmentation sensible sur ceux de l'exercice précédent. Il va sans dire que cela sera dû pour une large part aux développements parvenus à leur maturité. Les industries forestières ont produit 100 millions de pieds cubes de bois de sciage cette année, d'environ 50 millions l'année dernière. Il en sera de même pour le bois de sciage provenant de nos forêts, d'après les informations reçues à ce sujet."

L'hon. M. Hamel a exercé une surveillance spéciale sur les coupes abusives pendant la guerre, dit-il, ne personne de vouloir enfreindre les règlements à ce sujet.

production du bois de sciage, sur les terres de la Couronne de cinquante millions de pieds cubes en l'année 1942. Cette année, d'environ 100 millions de pieds cubes de sciage provenant de nos forêts, d'après les informations reçues à ce sujet.

Encore ici, l'augmentation considérable prévue de la production du bois de sciage est le résultat du besoin de nos industries de guerre.

L'hon. M. Hamel voit, par ailleurs, enfin, qu'il y a une réduction assez sensible dans la production de main-d'oeuvre experte, laquelle aurait été en grande partie requise par les industries de guerre.

124 CINQ M

sez pas!... On va la sauver, au contraire... pas d'appendicites foudroyantes... Et puis, c'est pour qui l'opère, le docteur Chauvière, est-ce que vos meilleurs médecins...

—Ma soeur, compa David Dare, il faut que vous restiez même vous ne conduisiez!... Allons, ne voulez pas avoir un crime sur la conscience?

Il sembla que la religieuse perdait la tête...

Un instant, elle fixait David Dare aux dilatés. Et puis, tournant les talons, elle se précipita à courir:

—Venez, Monsieur!... Venez! Mais vous n'irez pas entrer!... Voyez?... D'ici on aperçoit la salle d'opérations illuminée... Certainement, il faut d'y porter la malade... Cela doit être évident!

David Dare ne répliquait pas...

Il avait pris sa course.

Précédé de la religieuse, qui allait le plus vite possible, il montait un escalier, suivait un couloir, parvenait, enfin, dans une grande pièce lumineuse, l'antichambre de la salle d'opérations.

Deux infirmières s'affairaient. Des lampes à gaz étaient en action. On respirait déjà l'odeur d'antiseptique, impressionnante toujours, qui persiste dans ces lieux, où la souffrance humaine vient demander la délivrance.

L'une des infirmières se retournait vivement:

—Doucement, ma soeur!... On commence l'opération...

Alors, David Dare s'élança en avant. Une porte était là. Il mit la main sur la poignée... Mais les infirmières se jetaient déjà sur lui.

—Monsieur! Où allez-vous?

Furieusement, David Dare jeta:

—En arrière! Laissez-moi passer! Police!...

Mais, alors, dans la salle à côté, dans la salle d'opérations, un vacarme éclatait.

Oh! l'atrocité de ce cri qui traversait la muraille, qui disait un ne angoisse désespérée, de ce cri qui n'était pas même articulé, qui était indiscret, et que David Dare, cependant, comprenait à merveille:

—Au secours!...

—Mais ouvrez! ouvrez donc! hurla le détective. Il secouait la porte...

Une serrure secrète, une serrure de sûreté, l'arrê-

CINQ MENTS ASSIS

taient. C'est, d'ailleurs, un cri normal que des personnes, pour éviter qu'un curieux ne sache l'opération?

David Dare, cependant, se précipita vers la porte.

—Mais ouvrez! ouvrez! ouvrez! Vous ne pouvez pas que je faisais des coups de revolver?

Il se précipita terrible. Une serrure de sûreté l'empêchait de passer. Elle cria, en effet...

D'un bond, alors, David Dare se précipita vers la porte. Et puis, tout de suite, il partit en courant, mais cependant qu'il s'immobilisait sur la porte.

—A temps!... murmurait-il.

Certes, les nerfs le dominaient! Mais, à quoi rire, dans le silence de la nuit?

Etendue sur une table d'opérations, la malade, ses bras attachés, disparaissant, les infirmières qui délimitaient le champ de l'opération. Basti faisait de visibles efforts.

—Au secours! balbutiait-elle.

Immobilisées, semblant stupéfaites, les infirmières, elles-mêmes, quatre infirmières, se tenaient une pose rigoureusement immobile.

Elles fixaient, toutes les quatre, le patient. Il n'y avait pas de docteur dans la salle d'opérations. Il n'y avait aucun chirurgien qui put intervenir. Et Hélène Basti, soudain, parla.

—Ah! je n'espérais plus vous voir! murmura-t-elle... Mais, par grâce, faites écarter ce masque de chloroforme... J'ai tellement de peine à respirer!

De nouveau, toujours, s'attendant, David Dare se précipita.

N'était-ce pas là la réaction nerveuse? Il avait eu si peur!

Et puis, brusquement, il se domina.

—Le chirurgien? questionnait-il.

L'opérée répliqua:

—Enfui, en vous entendant crier: "Police!"... est de l'autre côté de cette porte... Oh! aucun danger: il ne peut s'échapper de là!...

Alors, de nouveau, David Dare affirma:

**Protégeons-nous**

La devise de la campagne du timbre de Noël pourrait bien être "Protégeons-nous."

Tout cas insoupçonné de tuberculose est un danger pour vous. Lorsqu'une personne est malade, elle va voir le médecin; mais la tuberculose est insidieuse: plusieurs en sont atteints qui ne se sentent nullement malades. Un examen aux rayons X est le seul moyen de découvrir si l'on est exempt de la maladie. Aidez à procurer ces examens en achetant des timbres de Noël.



**SIROP MATHIEU**

TOUX, RHUMES, BRONCHITES



# CASSE LA TOUX

# L'ORIGIN

# LA LITTÉRATURE

Les auteurs et lectrices pourront se procurer les volumes suivants en écrivant aux Editions soussignées ou en s'adressant à M. Gérard Marquis, Montmagny

## UN BARACON

**Baracon 3. Chambre 12**

par **ALBERT TESSIER**

Ce livre est un récit poignant de la vie des prisonniers dans les camps allemands. L'auteur, un soldat français qui fut capturé par les Allemands, nous fait connaître les faits prisonniers, la signature de la capitulation en 1940, après la signature de l'armistice. Il nous dépeint la douleur affreuse des soldats partis à l'ouest et qui maintenant perdent avec le dernier espoir.

Marcel Haedrich, nous fait vivre les émotions, les rares et simples joies de la vie en captivité. Sa dernière lettre venant de son dernier colis, la lettre inextinguible en lui-même à l'intérieur de sa cellule.

Les longs jours se succèdent, les semaines s'écoulent. L'espoir de la délivrance, toujours l'espoir de la paix. Ils cherchent à s'occuper, à étudier, ils se préparent à la paix. Rien n'est plus que d'apprendre ce que pensent les autres.

Ce livre nous transporte au cœur même du drame africain, la défaite française et qui, en silence, continue aujourd'hui de se dérouler.

Bref, c'est une première fois, dans ce livre, est dévoilée la triste et mystérieuse histoire de 2,000,000 de jeunes gens qui sont la jeunesse de la France.

Cette lecture vous bouleversera.

Un volume de 210 pages, en vente à \$1.25 dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 30 rue Stanley, Montréal.

## LES PÈLERINAGES DANS LE PASSÉ

Par l'abbé **ALBERT TESSIER**

LES PÈLERINAGES DANS LE PASSÉ offre une série de tableaux historiques. Chacun est brossé autour d'une grande figure de chez nous que l'on sent vivre pleinement.

Tout le long du livre, on reconnaît l'abbé Tessier et son principe d'éducation patriotique; accrocher le jugement et l'enthousiasme des Canadiens aux réalités concrètes de l'existence.

Chaque chapitre, tout en étant un morceau de notre histoire, constitue un tableau complet où tout converge vers un personnage; une figure centrale, une incarnation des réalisations et des sentiments canadiens de l'époque. Ce volume est le premier de la collection RADIO-COLLEGE, M. Aurèle Séguin, directeur des émissions éducatives du réseau français, à Radio-Canada, a bien voulu autoriser les Editions FIDES à présenter au public ces entretiens faciles que l'on tient à revoir ou que l'on n'a pu écouter.

Le livre de l'abbé Tessier, illustré de vingt-cinq dessins de Roland Boulanger donne à la série un heureux début. Il sera grandement utile à tous les jeunes et à leurs maîtres.

Nous goûterons mieux notre histoire, ainsi présentée par tranches de vie chaudes, colorées, palpitantes. Nous saurons mieux aimer et faire aimer ceux qui firent notre pays. Et nous comprendrons davantage notre mission de réincarner nos aïeux en nous-mêmes.

Monsieur l'abbé Tessier, titulaire de la chaire d'histoire du Canada à l'Université Laval, continue à la tribune de Radio-Collège, sous le titre: "L'Europe perçoit l'énigme américaine", la série de cours d'histoire du Canada commencés l'an dernier. Cette année encore, les cours sont donnés tous les mardis, de 4 h. 30 à 4 h. 45 du soir. En les écoutant on jugera de la valeur de "Pèlerinages dans le passé", volume qui réunit les cours de 1941-42.

Jacques **LEBEL**, Volume de 216 pages, 25 illustrations. Prix \$1.00. (Par la poste: \$1.10).

En vente chez votre libraire ou aux EDITIONS FIDES, 3425, rue St-Denis, Montréal.

Encouragez Nos Annonceurs

## LE MOMENT SOUS LA MEULE

par **DESMARINS**

Un petit livre bouleversant! Le style très simple de l'auteur fait de ce volume un ouvrage très caractéristique de notre littérature.

Devant l'exploitation révoltante de sa patrie, la Gaspésie, Paul Desmarins crie sa colère. Mais comme l'a dit M. G.-H. Dagneau, dans l'ART CATHOLIQUE de Québec, "c'est une noble et large vision du destin qui se soulève ensuite et permet de déchiffrer le réseau des circonstances historiques et personnelles qui ont permis cette œuvre".

M. Desmarins ne craint pas de mettre à nu sa méchanceté physique et morale, la méchanceté qui gît la Gaspésie. Pour elle, c'est une "terre directive d'annonces". Elle expie pour

## CORRESPONDANTES

Nous désirons avoir des correspondantes dans chacune de nos paroisses. Désirez-vous être notre correspondante? Écrivez-nous immédiatement et nous vous ferons parvenir toute la papeterie nécessaire par retour du courrier. Adressez toute communication à :

Editions Marquis, Ltée, Montmagny, P.Q.

## CANADIENS

**U.S. A. LES**

Qu'est-ce que le métal? Du papier? Une personne qui parle, un simple concept pour des produits pharmaceutiques, des articles de toilette ou de toilette. Pour l'administrateur des articles usagés à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre qui a les yeux dessus, c'est du matériel de guerre.

Bien qu'un tube de métal tienne peu de place dans la main, il donne, une fois fondu, assez de fer-blanc pour remplacer l'intérieur de 20 gardes. Les tubes qui datent de quelques années contiennent jusqu'à 90 pour cent de fer-blanc.

Quand vous jetez dans la poubelle, sans y penser à deux fois, un tube de métal usagé, vous privez les usines de guerre du métal nécessaire à l'outillage de l'armée et la fabrication de certaines armes.

Aidez les soldats au front en étant vous-même un bon soldat sur le front domestique. Ne vous bornez pas à échanger un tube vide chez le pharmacien contre un autre tube, mais offrez-lui en même temps tous les tubes de métal vides ou à peu près vides qui encombreront l'armoire de votre salle de bain.

Des perquisitions semblables auraient lieu à Montréal, chez M. Louis Even.

**PAINKILLER**

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR GRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS, ETC.

## Viande de rat!

LONDRES. — Un membre de l'Académie de Médecine de France a recommandé aux ménagères françaises d'appréter de la viande de rat.

"La viande de rat est meilleure que celle du porc et du lapin", a dit le membre de l'Académie à un ralliement en faveur de l'extermination de la vermine à Paris. "Si le public connaissait sa très bonne qualité, il pourrait accroître ainsi sa maigre ration de viande et contribuer à la campagne d'extermination des rats".

## MAIS OÙ SONT LES CESARS D'ANTAN?

Les bombardements aériens ont mis à jour, à Londres, un ancien mur jadis construit par les Romains. Le souvenir historique ainsi évoqué n'a pas manqué d'amuser les Londoniens. Quelle différence, en effet, entre les Italiens du temps de César et les Italiens du temps de Mussolini? Mussolini n'a beau prétendre avoir rétabli, dans toute sa pureté, l'idéal romain, il ne fait pas aussi brillante figure dans la guerre actuelle que le moindre général de la Rome antique. Le courage romain est véritablement le parfait exemple qui en a fait preuve en 1942 et s'adresse à l'ennemi. C'est Mussolini, l'ennemi de l'empire romain, qui a fait lui-même monter au front.

## Des perquisitions chez des chefs de parti créditiste

Non seulement la Gendarmerie Royale a fait des perquisitions chez des membres en vue du parti créditiste provincial. Des perquisitions ont été faites également, chez M. J.-E. Gauthier et Mlle Gilberte Gauthier, secrétaires et des pamphlets ont été saisis et envoyés au Ministère de la Justice, à Ottawa. Si cette littérature contraire aux règlements de la défense nationale, il est possible que des poursuites soient prises.



"Nous garderons votre place"

DANS CHAQUE ville, dans chaque village du pays, le départ de jeunes gens a laissé des vides. Ces jeunes, répondant à l'appel, ont endossé l'uniforme bleu marine, kaki ou bleu horizon, et ils sont partis.

Ils manquent beaucoup non seulement à leurs familles, mais aussi à leurs patrons.

S'il est peu d'entreprises au Canada qui n'aient fourni des soldats, aucune n'en a fourni un plus grand nombre que les banques à charte. Rares sont les succursales, d'un océan à l'autre, qui n'aient eu le regret en même temps que la fierté de voir des employés déposer la plume.

Mais tout gérant de succursale, en serrant la main d'un employé sur son départ, pouvait lui dire ces paroles encourageantes: "Nous garderons votre place. Nous vous la rendrons à votre retour. Nous en prenons l'engagement."

Il incombe donc à ceux qui restent de servir leur pays de manière que cette promesse puisse être tenue: "Nous garderons votre place."

Au début de la guerre, les banques à charte avaient à leur service 14,433 célibataires et hommes mariés de 18 à 45 ans. Le 31 octobre 1942, 5,053 de ces hommes, soit 35%, s'étaient enrôlés dans les forces armées, et 1,243 autres, qui étaient entrés à l'emploi des banques depuis l'ouverture des hostilités, se sont aussi enrôlés.

## LES BANQUES À CHARTES DU CANADA

# Encouragez nos Annonceurs

# FINANCIAL MANQUE



Comment peux-tu bûcher plus que deux cordes par jour, quand je peux à peine en faire une?

Tu n'organises pas bien ton travail, et tu entretiens mal tes outils.

Où est-ce que je peux apprendre?

DANS LE MANUEL DU BUCHERON



A PARTIR DE CETTE SEMAINE ET POUR PLUSIEURS SEMAINES NOUS REPRODUIRONS PAR TRANCHES, DANS CETTE PAGE, LA PUBLICATION DU "MANUEL DU BUCHERON". NOUS ESPERONS QUE PLUSIEURS DE NOS LECTEURS EN TROUVERONT LEUR PROFIT.

## MANUEL DU BUCHERON

# Comment augmenter son rendement

Tout en travaillant pas plus fort mais avec plus de sûreté

Par A. KOROLEFF, Forestier.  
Section Forestière de l'Association canadienne de la Pulpe et du Papier.

### MANUEL DU BUCHERON INTRODUCTION

N'importe qui peut bûcher, mais il faut acquérir une certaine connaissance et adresse pour devenir un bon bûcheron. Les bûcherons "inférieurs" obtiennent un faible rendement même s'ils travaillent très fort. Le salaire des bûcherons "supérieurs" est proportionné à leur rendement; de plus, ils ont le respect de leurs employeurs et de leurs confrères de travail. Les bons bûcherons ne sont pas nécessairement les hommes les plus robustes.

La raison pour laquelle les bons bûcherons, à travail égal, donnent un meilleur rendement, c'est qu'ils savent comment bien travailler. Ils savent organiser leur travail de la manière la plus pratique, et aussi, bien entretenir leurs outils. Sans ces connaissances, le bûcheron ne peut pas travailler d'une manière pleinement efficace.

Pour atteindre un degré raisonnable de compétence, le bûcheron doit avoir de l'ambition et la patience voulue pour apprendre. Nous ne sommes pas aujourd'hui au temps où le métier était transmis de père en fils. On doit enseigner au bûcheron les meilleures méthodes à suivre et les erreurs à éviter. C'est ce que nous essayons de faire dans ce manuel.

### L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Il est très important de bien organiser son travail. Plus d'un bûcheron se sert de sa tête, moins il dépense d'énergie pour couper une quantité donnée de bois. Il ne suffit pas de faire chaque étape du travail de la manière la plus facile. Le bûcheron doit toujours organiser son travail de manière à obtenir les meilleurs résultats dans l'ensemble, à partir du déblaiement des "trails" et de l'abattage, jusqu'à l'empilage du bois.

### L'ADRESSE DANS LE MANIEMENT DES OUTILS

Le bûcheron travaille presque toujours avec une hache ou une scie. Il doit donc s'efforcer de s'en servir avec adresse en mettant en pratique les conseils suivants:

**Le bûchage.** Un bûcheron travaille avec une hache dans le bois de 4 pieds jusqu'à un tiers du temps; dans les billots, presque la moitié du temps. Plus que la moitié de tout le travail fait avec la hache par le bûcheron consiste à ébrancher.

Un bon bûcheron doit:

1.—S'efforcer de développer de la précision pour frapper exactement à l'endroit voulu.

2.—Se servir de son jugement pour donner juste la force nécessaire au coup.

3.—Voir à ce qu'il y ait suffisamment d'espace libre pour ne pas entraver l'élan de la hache; et que sa posture soit aussi solide que possible.

4.—Empoigner la hache suivant le coup à donner.

5.—Apprendre à bûcher à gauche comme à droite dans la même posture.

6.—Travailler assidûment mais sans trop de hâte.

7.—Placer toujours sa hache à portée de sa main pour la prochaine étape du travail et de manière à éviter les accidents.

8.—Eviter autant que possible de se servir de sa hache en guise de masse, et de frapper avec le côté de sa hache.

Au moins un quart des accidents dans le bois sont causés par la hache. Soyez donc toujours prudent avec cet outil.

**Le sciage.** Dans le bois de quatre pieds, le bûcheron travaille avec une scie les deux cinquièmes du temps, et dans les billots, environ un quart à un tiers du temps. Pour scier plus de bois avec moins de fatigue:

1.—Faites de longs mouvements; de préférence utilisez tout la longueur de la scie.

2.—Voyez à ne pas dévier la lame. Si la scie "ne va pas droit", en plus de rendre le travail difficile, elle peut "serrer" au point d'arrêter le sciage complètement et même casser la lame.

3.—Pour ne pas vous fatiguer trop vite, ne pesez pas plus qu'il ne faut sur la scie, surtout en poussant.

4.—Travaillez à une allure régulière, environ 60 mouvements doubles par minute. Servez-vous de votre corps aussi bien que de vos bras, surtout dans le gros bois.

5.—"Bercez" légèrement la scie à chaque mouvement. Cela aide à "clairer" le bran de scie.

6.—Avant de commencer à scier enlevez les branches ou autres obstacles qui nuiraient au sciage.

**Gardez toujours vos outils en bonne condition,** et vous vous éviterez des efforts inutiles. Nous expliquons plus loin dans ce manuel, comment emmancher et aiguiser une hache, aussi comment une scie doit être affûtée et dressée.

### LA COUPE DU BOIS DE PULPE

La coupe du bois à pulpe consiste à débarrasser les "trails" ou chemins de vidange, abattre les arbres, les ébrancher, les tronçonner en billots ou bûches, les rapprocher de la "trail" ou de l'empilement, et, s'il y a lieu, de les empiler. Toutes ces étapes se rattachent les unes aux autres, mais comme nous l'avons déjà écrit, elles doivent être exécutées en visant à obtenir les meilleurs résultats dans l'ensemble de la besogne.

### LES REGLEMENTS

Les règlements concernant la coupe du bois, tels que le déblaiement des chemins, la hauteur des souches, la longueur des billes, leur plus petit diamètre, les rebuts, l'empilage, etc., peuvent varier avec les différentes opérations. Il suffit donc de les connaître et de les suivre.

### LE DEBLAIEMENT

Le déblaiement des chemins de vidange peut être fait d'avance, ou, comme c'est presque toujours le cas, par le bûcheron. On recommande de toujours débarrasser d'avance un bout de chemin. Si le bois doit être empilé, on doit toujours choisir le site d'empilement avant de commencer à abattre les arbres. Autrement on s'occupe du travail inutile. Si vous savez où sera le chemin ou l'empilement, vous éviterez naturellement de les encombrer de branches ou autres débris. Les souches sur les chemins de vidange et sur les "trails" de "skiddage" doivent être coupées aussi bas qu'exigé, lorsque les arbres sont abattus. Autant que possible, ne pas se servir de bois marchand pour les "skids".

### L'ABATTAGE

Lorsque vous avez décidé de quel côté un arbre doit être abattu, prenez les moyens pour en venir là. Lorsqu'un arbre n'est pas abattu là où il aurait dû l'être, cela occasionne beaucoup de travail inutile.

Observez les points suivants lorsque vous choisissez l'endroit où abattre un arbre:

1.—Décidez d'avance où le bois sera empilé, afin d'abattre les arbres pour ne pas avoir à transporter le bois plus loin que nécessaire. Ceci est particulièrement important dans le gros bois et dans les terrains difficiles.

2.—Evitez d'abattre sur un tas de débris où votre travail serait difficile.

3.—Essayez de placer l'arbre de manière à ce que vous ayez le moins de difficulté à vous débarrasser de la "top" et des branches.

4.—Essayez d'abattre l'arbre pour que le sciage soit facile.

5.—Evitez de loger l'arbre abattu sur un autre.

6.—Etudiez la déviation de l'arbre et la forme de ses branches.

7.—Si possible, évitez d'abattre contre le vent.

8.—Débarrassez le pied de l'arbre afin d'avoir suffisamment d'espace pour pouvoir travailler sans être gêné.

9.—Abattre un arbre en amont d'une côte est dangereux à cause des "kickbacks" possibles.

10.—Essayez de ne pas casser ou fendre l'arbre.

11.—Ne détruisez pas inutilement la repousse.

12.—Rappelez-vous que les accidents à l'abattage sont souvent fatals.

Le plus souvent "ça paie" d'a-

# Frappons fort

7.000.000 de PORCS

6.000.000 de PORCS

ET

## LA CLOCHE SONNERA!



EFFICACITÉ DANS LA PRODUCTION PORCINE

### LA TÂCHE À ACCOMPLIR!

7,000,000 de porcs — 1,000,000 de plus qu'avant! C'est ce que la Grande-Bretagne demande du Canada pour la période des douze prochains mois! Notre contrat actuel est pour 600,000,000 de livres de Bacon. La nouvelle entente est pour 700,000,000 de livres! Voilà la tâche qui nous confronte — et les fermiers Canadiens PEUVENT ET EN VIENDRONT A BOUT!

### COMMENT ACCOMPLIR CETTE TÂCHE!

1. Prenez soin de la truie d'élevage. Voyez à ce qu'elle reçoive une alimentation qui lui permettra de fournir amplement de lait à sa portée.
2. Faites bien débiter les porcelets. Donnez-leur les soins et l'alimentation qui leur permettront de traverser la période de sevrage avec des pertes minimales.
3. Durant la croissance voyez à ce que les porcs reçoivent une alimentation équilibrée — contenant les protéines, les vitamines et les matières minérales qui les conduiront rapidement au poids et au fini exigés par le marché.

### COMBIEN COÛTE LA CROISSANCE DES PORCS?



Une ration de grains seule n'est pas suffisante pour amener un porc rapidement au poids du marché, — ni pour lui donner le fini qui lui permettra de se classer "A"! D'un autre côté vos grains équilibrés avec le Concentré SHUR-GAIN 41% pour les porcs conduiront vos porcs au marché avec un minimum de travail — sans gaspillage de grains — et avec des frais alimentaires réduits. Le Concentré SHUR-GAIN 41% POUR LES PORCS peut devenir votre bras droit comme il est devenu celui d'un grand nombre de cultivateurs. Il vous aidera à faire votre part dans l'élevage du million de porcs supplémentaire que la Grande-Bretagne demande au Canada.

Voyez votre marchand de produits SHUR-GAIN sans délai.

## CONCENTRÉ 41% POUR LES PORCS

FABRIQUÉ PAR CANADA PACKERS LIMITED — DIVISION ALIMENTAIRE  
MONTREAL TORONTO WINNIPEG EDMONTON

### • Autant de causes

La nourriture trop riche, la suralimentation, le manque de matières minérales, de vitamines et de lumière solaire, le mauvais égouttement et le manque de ventilation sont les causes principales des rhumatismes et de l'impotence chez les porcs.

### • Le Japon fond aussi ses cloches

BERNE. — Les cloches des temples japonais seront envoyées aux fonderies d'armements, dit un journal allemand, citant une dépêche de Tokio.

battre en s'éloignant du bois debout, et vers le milieu de la "strip". Il faut, toutefois, se servir de son jugement pour décider exactement où l'arbre doit être abattu. Lorsqu'il n'y a pas de danger d'accrocher à un autre arbre, abattez dans la direction de l'empilement. (Suite la semaine prochaine). On peut se procurer ces articles,

sous forme de brochure, en anglais et en français, en s'adressant à la Section Forestière de l'Association canadienne de la Pulpe et du Papier, 3420, rue Université, à Montréal, au prix de 25 cts l'exemplaire. Si vous n'êtes pas membre de l'Association, vous êtes priés de faire remise avec la commande.



L'uniforme, le courage et le sourire



Quand on a tout ça, on peut aider à gagner la guerre! Voilà du moins ce qu'a l'air de penser cette jolie capitaine en charge du premier groupe du Corps auxiliaire des femmes canadiennes à se rendre en Angleterre. Ce groupe comprenait 104 membres et de nouvelles recrues iront bientôt les rejoindre.

### REGLES OFFICIELLES DE L'ALIMENTATION CANADIENNE

Voici les règles officielles de l'Alimentation. Les aliments et quantités suivants doivent être absorbés chaque jour pour la protection de la santé, nous disent les Services de l'Hygiène Alimentaire, ministère des Pensions et de la Santé nationale, à Ottawa. Ce sont là les mets essentiels ou aliments de base et ils doivent être inclus dans le menu de chaque jour.

#### LAIT

Adultes: 1/2 chopine; enfants: plus d'une chopine. On doit aussi y ajouter du fromage, autant que possible.

#### FRUITS

Des tomates ou des fruits agrumes (citrons, oranges, pamplemousses) ou le jus de ces fruits et un autre fruit, frais, en conserve ou séché, chaque jour.

#### LEGUMES

Au moins deux légumes, verts ou jaunes, souvent crus, en plus de pommes de terre, chaque jour.

#### PAIN ET CEREALES

Un plat de céréales de grain entier et quatre à six tranches de pain approuvé par le gouvernement, brun ou blanc.

#### VIANDE, POISSON, ETC.

Un plat de viande, de poisson ou substitut de la viande. Foie, coeur ou rognons une fois par semaine.

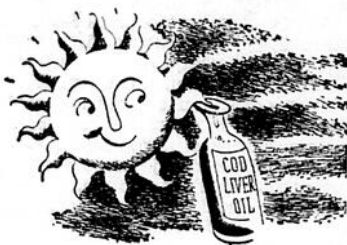
#### OEUFS

Au moins trois ou quatre oeufs par semaine.

#### HUILES DE FOIE DE POISSON

Ces huiles sont essentielles pour les enfants et devraient leur être données tel que prescrit par les médecins. Elles peuvent aussi être nécessaires aux adultes.

### LE ROI SOLEIL



Il devenait un peu jaloux, le roi SOLEIL! Heureusement que le Service d'Hygiène alimentaire est là !...

On a inventé des tirades à la Lune. On chante des aubades à cette dame parce qu'elle a la face ronde et qu'elle est la discrétion même. Mais le roi Soleil, si lumineux, si plein de vie, on l'avait un peu oublié, malgré Rimsky Korsakov qui lui a dédié sa pensée harmonique et merveilleuse.

Et puis voilà! Le Service d'Hygiène alimentaire lui rend maintenant les hommages qui lui sont dus. C'est lui qui donne aux petits enfants des os forts. Il contribue à les rendre sains et vigoureux. Lorsqu'ils sont exposés à ses rayons, dame Nature, qui est une merveilleuse chimiste, leur permet de fabriquer eux-mêmes la vitamine Soleil, dite vitamine D. Ceux qui n'en reçoivent pas assez ont les jambes croches et sont rachitiques.

Dans les villes, cependant, où la poussière et la fumée tissent comme un rideau dans l'atmosphère, le bon roi Soleil n'arrive pas à fournir aussi bien la vitamine D. On ne peut pas lui en faire reproche!

Les adultes ont aussi besoin de soleil et de vitamines D. Les futures mamans devraient passer de longues heures au soleil pour préparer la saine constitution de l'enfant et protéger leur propre santé.

En hiver, lorsque le bon roi Soleil se repose et devient même un peu paresseux — peut-être a-t-il appris, lui aussi, que le moyen de gagner les coeurs, c'est de se laisser désirer! — les aliments ordinaires ne suffisent pas à le remplacer et à fournir la quantité de vitamines soleil nécessaires aux petits. Il faut donc y remédier par des huiles de foie de poisson, l'huile de foie de morue par exemple.

On la recommande pour les bébés de quelques semaines, pour l'enfance et même pour l'adolescence.

#### ● Bien-être et élégance

Le chandail en laine brossée, qui faisait fureur lors de la dernière guerre, revient à la mode aujourd'hui. Il n'y a pas lieu de s'en étonner car c'est si chaud. Cet automne comme il y a vingt-cinq ans, on se sentira bien à son aise, emmitoufflé dans un de ces bons gros chandails. La mode est aux couleurs foncées, au style droit et au fil tout-rayonné qui donne au vêtement un air de fourrure tout à fait charmant. Ces chandails se lavent bien, pourvu qu'on prenne quelques précautions comme pour tout tissu délicat et qu'on les lave dans la riche mousse de savon qui n'abîme rien que l'eau seule n'abîme pas.

#### ● Relevez vos collets

On a fait dernièrement des expériences sur le lavage des chemises d'hommes et on en est venu à une découverte... économique. Avant de plonger la chemise dans la riche mousse de savon qui rend le linge ultra-blanc, relevez-en le collet. Ainsi se trouvera réduite l'usure causée par le frottement au pli du collet — c'est le point vulnérable des chemises, n'est-ce pas? Vous verrez que les chemises lavées, le collet relevé, dureront plus longtemps que celles que vous laverez le collet rabattu.

### POUR UNE BLONDE

Une blonde aux yeux bleus, m'a souri dans la vie, J'ai vu dans sa beauté, ce qui ferait de moi, Un nouveau conquérant, qui poussé par l'émoi, Inspiré d'un regard, puiserait l'énergie Pour vaincre l'univers, si pour la posséder Je devais à ses pieds, en un jour l'apporter!

Elle a conquis mon coeur, sans livrer de bataille, Et dans tout mon espoir, se trouve un seul désir, Esclave de l'amour, être à son bon plaisir Le courageux galant, qui jamais ne défaille, Paladin de mon temps, plein de chevalerie Prêt à tout affronter, combat ou razzia!

Pour l'un de ses regards, j'irais au bout du monde J'affronterais la mort, sûr de vaincre en héros, En pensant aux yeux bleus pour lesquels sans repos Parcourir l'univers, quand le danger abonde Serait tout mon bonheur, tout ce que j'entrevois De l'avenir auquel, dans le lointain je crois !...

L'ivresse de ses yeux, se perd dans mon désir, J'attends de chaque jour, un peu plus de mon rêve, Élément de bonheur, dont l'aurore se lève, Est-ce ombre ou vision dans l'aspect du plaisir, Je sais bien que je suis, le captif qui désire Posséder l'univers, dans l'ombre d'un sourire !...

Geo.-L. TALBOT.

#### ● Napperons en toile cirée

Un dîner de famille à la bonne franquette se sert fort bien sur des napperons en toile cirée. Comme le lavage s'en trouve simplifié! Vous n'avez qu'à passer sur la toile cirée un linge imbibé de la riche mousse de savon qui dissout la graisse. Choisissez une toile cirée à mignons dessins de couleurs gaies, taillez les petits napperons et marquez-les des initiales des membres de la famille. Puis collez chacun d'eux à un carton. Faites ces napperons assez grands, 18 pouces par 12 peut-être, afin que la table soit bien protégée.

#### ● Les bans Français

Les enfants des mercenaires de la Légion dite "Tricolore" iront désormais passer leurs vacances en Allemagne. Le premier lot d'entre eux est demeuré six semaines en Bavière et vient de rentrer en zone occupée.

L'uniforme de la Wehrmacht pour le père, — des vacances en pays ennemi pour les enfants! Pétain appelle cela "les Bons Français".

#### ● Dédoublement

Le "petit costume noir" se fait le rival de la fameuse "petite robe noire". La simplicité même, il se réhausse de jolis accessoires et fait tour à tour la cour à Dame Utilité et à Dame Toilette. En effet, une blouse tailleur ou un chandail en font un vêtement d'usage courant; avec une blouse de fantaisie ou un jabot floconneux, le voilà transformé en toilette élégante. Blouses et chandails, évidemment, seront lavables, pour jouir d'un plongeon fréquent dans la douce mousse de savon à tissus délicats. Leur fraîcheur attrayante égayera le petit costume sombre. Parfois on ajoute une note d'agrément en garnissant les poches de soutache, de fourrure légère et de perles chatoyantes; mais toujours le fidèle ami est de coupe simple, distinguée, genre tailleur.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

### ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La musique adoucit les moeurs



La musique adoucit les moeurs. Mais n'oubliez pas de ne pas laisser la radio ouverte pendant son sommeil et gaspiller ainsi de l'énergie électrique, si nécessaire aux usines de guerre du pays. Écoutons les bons programmes et fermons ensuite la radio au lieu de se fatiguer la tête toute la journée durant avec des histoires ou de la musique plus ou moins intéressantes.

**CARTES PROFESSIONNELLES**

Téléphone: 111 Député de Montmagny-L'Islet

**J. Léo K. LAFLAMME**  
C.R. A.B., L.L.L.

—AVOCAT—

rue St-Jean-Baptiste — Montmagny

Bureau: 42, rue Ste-Anne, Québec.  
Tél: 2-4208

**Fernand Choquette, C.R., M.P.P.**

—AVOCAT—

Résidence: 104 Grande-Allée, Québec.  
Tél: 2-3418

Me René Paré, B.A., LL. L. Me Jos Maréchal, B.A., LL. L.

**PARE & MARINEAU**  
—AVOCATS—

MONTMAGNY

31, rue du Dépôt — Téléphone: 194

Jos. Bilodeau, C.R. Philippe Rousseau, LL. L. Robert Perron, LL. L. Tél. : 8

**Bilodeau, Rousseau et Perron.**

Avocats et Procureurs.

Bureaux à 64, rue de la Gare.  
Tous les jours et mercredi soir de 8 h. à 10 h.

C. P. 222 Téléphone: 42 Placements Assurances Successions

**LOUIS PELLETIER**  
—NOTAIRE—

33, rue St-Thomas — Montmagny

Geo.-René Fournier, L.L.L. Stan. Déry, L.L.L. Ubald Desilets, L.L.L.

**FOURNIER, DERY & DESILETS,**  
AVOCATS

Bureaux à : Montmagny tous les Samedis, chez Dr Lavallée, Dentiste, rue St-Jean-Baptiste.

Québec, tous les jours, à 37, rue de la Couronne.

Téléphone 214. Bornages Subdivision Nivellement Topographie Plan, etc.

**ROBERT DORVAL**  
ARPENTEUR-GEOMETRE

Bureau et résidence, — Ave des Erables. — Montmagny

**ECHOS DU PALAIS**

Automobile. — Libre usage de voiture accordé par un père à son fils. — Garde juridique.

Dans une cause de Lambert, défendeur-appelant, et Dumais, demanderesse-intimée, jugée par l'honorable juge Fortier, en première instance, deux questions importantes furent soumises:

a) Responsabilité d'un père qui avait accordé à son fils le libre usage de son automobile;

b) Les frais funéraires peuvent-ils être accordés à une veuve qui a fait elle-même les déboursés à cette fin occasionnés par la mort accidentelle de son mari.

Achille Lambert, garagiste, avait laissé à son fils, Pierre, âgé de 21 ans, le libre usage de son automobile. Au cours d'une randonnée, ce dernier causa un accident dont le résultat fut la mort de l'époux de la demanderesse, dame Dumais. La responsabilité du jeune Lambert, conducteur de l'automobile, au moment de l'accident, fut reconnue par la Cour Supérieure et il n'y eut pas d'appel de la part de ce dernier.

Quant à son père, propriétaire de l'automobile, la Cour Supérieure arriva à la conclusion qu'il avait été négligent en permettant à son fils l'usage libre d'une automobile, ce dernier n'étant pas un conducteur offrant les garanties requises pour la conduite de la voiture, et elle accueillit la réclamation en dommages de madame Dumais, qui comprenait les déboursés faits pour les frais funéraires à la suite de la mort de son mari victime de l'accident.

Cette cause fut soumise à la Cour d'Appel composée de MM. les juges Létourneau, Galipeault, St-Germain, Walsh et Marchand. Le jugement de la Cour Supérieure fut confirmé par les cinq juges, quant à la responsabilité de Achille Lambert. Il y eut cependant deux dissidences quant à la question des frais funéraires.

Ce jugement de la Cour d'Appel est rapporté à 1942, B.R. p. 561.

Extraits des notes de l'honorable juge Galipeault, relativement à la responsabilité du propriétaire de l'automobile.

"Le défendeur invoque comme l'un de ses moyens de défense (il s'agit de Achille Lambert) qu'il avait ce jour-là fait prêt de sa voiture à son fils, qui seul en avait la garde et le contrôle.

"On sait, en rapport avec la possession et l'usage par le fils de l'automobile de Achille Lambert, comment les choses se passaient chez le père, avec quelle liberté complète, Pierre Lambert pouvait posséder la voiture exécuter avec elle toutes randonnées joyeuses ou autres.

"Sûrement, il ne saurait être question de prêt ici. Jamais il n'y eut la moindre convention, aucune relation contractuelle entre père et fils. Pierre disposait de la voiture de son père comme si elle eut été la sienne, comme membre de la famille, comme le voulait lui-même le père, propriétaire, suivant les fins mêmes auxquelles était destinée la voiture, puisqu'elle était le véhicule d'agrément pour la famille. Pierre Lambert n'avait pas de permission à requérir pour utiliser le véhicule à son convenance et pour sa satisfaction propre.

"Il est certain que lorsque Pierre Lambert prenait possession de la voiture il n'y avait, au moins dans l'esprit du propriétaire, aucun temps, aucun objet déterminés (1763 C.C.).

"Par contre, le père propriétaire pouvait, s'il en avait le désir, en n'importe quel temps, prescrire à son fils qui lui était subordonné, de quelle façon ce dernier devait se servir du véhicule, lui dicter la route à suivre, la distance à parcourir, faire choix des personnes à conduire, interdire à certaines autres la faculté de prendre place dans sa voiture, indiquer la vitesse à observer, l'heure du retour, la conduite personnelle à tenir. Il lui était permis, et ce, sans le moindre recours du fils, ce qui n'a pas lieu en cas de prêt, de reprendre à son fils sur la route la voiture dont il était propriétaire, faire rebrousser chemin au conducteur, etc.

"Ce n'est pas le cas d'un père prêtant occasionnellement sur demande sa voiture à un enfant habitant ou non avec lui.

"Le lien de subordination et de dépendance qui attache celui qui est en possession physique d'un objet à celui qui en est le propriétaire, crée un critérium sûr pour

décider à qui appartient la garde juridique de cette même chose.

"Achille Lambert, pas plus le 25 décembre 1939 qu'auparavant, n'avait cessé de retenir le contrôle véritable de sa voiture, n'avait cessé d'en détenir la garde juridique; Pierre Lambert n'en avait que la possession personnelle, la garde physique, temporaire qui n'exclut pas, encore une fois, la garde juridique, comme avec la Cour le soutient M. le juge Dorion dans l'affaire Beaulieu vs Roy et O'Neil (58 B.R. 220) et autorités y citées.

"Plus loin, M. le juge Dorion s'exprime comme suit: (p. 224) ;

"Quoiqu'il en soit, il semble bien que la défenderesse avait conservé la garde de son automobile. De même qu'elle en confiait la conduite à son mari, de même elle pouvait la lui reprendre à volonté. La chose elle-même restait en tout temps à sa disposition. L'autorité du mari ne pouvait pas l'en priver".

Dalloz, p. 1931. 1. 49, et note R. Savatier:

"Le gardien d'une automobile n'est point, en principe, celui qui la mène; tout au contraire, c'est en principe le propriétaire. C'est lui, du moins, tant qu'il ne s'est pas déchargé de la garde sur un tiers.

"Le problème est de savoir dans quels cas se produit ce déplacement de la responsabilité...

"A quoi reconnaîtrait-on alors le transfert de la responsabilité? juge en chef suppléant Sévigny cite des autorités françaises très au point, en particulier la décision précitée de la Cour de cassation, R. Savatier, en note, à la page 49 du même tome.

"On y lit:

"Cependant, pour rendre responsable le propriétaire de l'automobile, il aurait suffi, dans tous les cas, de constater simplement qu'il en était resté gardien, sans qualifier de préposé le conducteur de la voiture".

"C'est notre droit, je crois. L'article 1054 C.C. parle de la responsabilité du père, et après son décès, de la mère, en rapport avec le dommage causé par leurs enfants mineurs, en même temps que de la responsabilité de chacun quant au dommage causé par les choses qu'il a sous sa garde.

"Mais il y a l'article 1053 C.C. et sous les dispositions d'icelui, les parents, s'il sont en faute, répondent des dommages causés par leurs enfants majeurs, il n'y a pas

"Les règles à suivre nous paraissent exactement les mêmes pour la responsabilité du fait des choses animées que pour la responsabilité du fait des animaux. Nous les résumerons en disant que le propriétaire de l'automobile n'en perd pas la garde juridique que lorsqu'il la confie à un personnage indépendant, et dans l'intérêt de celui-ci".

"Dans l'affaire Arklay vs Andrews (1940, 78 C.S. 226), M. le juge de présomption contre eux, 1053 C.C. Mignault, Droit Civil (1901) t. 5, pp. 335, 336.

"En principe, c'est le propriétaire qui est censé être le gardien, avoir la garde de la chose. Sirey, 1927, 1. 131, note de Henri Mazeaud.

"Le gardien n'est pas non plus le détenteur de la chose; l'admettre serait confondre la garde juridique, l'obligation de garde et la garde matérielle, la détention de la chose. Il est bien certain que le fait de perdre la détention d'une chose ne saurait décharger de l'obligation. Loin de là, nous estimons que c'est justement qu'il perd la détention, la garde matérielle de la chose, que le gardien engage sa responsabilité...

"Il faut donc interpréter les volontés de celui qui a transmis la détention de la chose et de celui qui l'a reçue. Le premier a-t-il entendu se décharger de l'obligation juridique de garde, le second a-t-il voulu s'en charger..."

"La volonté des parties n'est pas difficile à déceler lorsqu'un contrat règle expressément la question de la garde juridique. Mais le plus souvent il n'en est pas ainsi..."

"En s'appuyant sur le rendement de la responsabilité du gardien, on peut dire que le gardien est celui qui a sur la chose un pouvoir de direction. On peut affirmer: la garde juridique pèse à l'origine sur le propriétaire de la chose, car il a seul, à l'origine, un pouvoir juridi-

dique, un droit de direction sur sa chose. Mais l'obligation de garde, peut, en dehors de toute transmission de propriété, changer de titulaire. L'accord de volontés qui réalise ce transfert, se décèle par la transmission du pouvoir juridique, du roit de commandement, de direction sur la chose".

"Comme déjà, le fait observer M. le juge Dorion, à l'article 1055 C.C., on confond, lorsqu'il s'agit des dommages causés par un animal, et la garde du propriétaire et celle de ses domestiques.

"Dalloz, Rec. Hebd. 1930, 83, où il est question d'un mari délégué par sa femme d'une manière permanente à la conduite de la voiture dont le propriétaire (la femme) continuait à assumer la garde.

"Pour tenir l'appelant responsable, il suffit d'en venir à la conclusion qu'il était comme propriétaire resté gardien du véhicule. Et l'appelant, qui encore une fois pouvait reprendre son automobile à volonté, l'enlever des mains, de la possession de son fils, ne s'est départi de sa voiture par aucun des moyens connus en loi, prêt, échange, louage, vente, donation; il n'a pas été dépossédé dans son consentement...

"Il n'est pas nécessaire de décider que Pierre Lambert était son préposé.

"Mais il semblerait, d'après la preuve, à la façon dont les choses se passaient, que Achille Lambert qui mettait en son fils toute sa confiance, ne s'inquiétait jamais de la conduite de l'automobile par l'enfant, en avait fait son préposé permanent. A mon sens, le fils détenait un mandat tacite du père d'utiliser la voiture quand il en avait le désir.

**FRAIS FUNERAIRES:**

Messieurs les juges Galipeault, Saint-Germain et Marchand décidèrent, quant aux frais funéraires, ce qui suit:

"La veuve qui fait elle-même les déboursés des frais funéraires occasionnés par la mort de son mari, est recevable à les réclamer dans un recours formé sous l'autorité de l'article 1056 C.C. Cet article qui ne permet qu'une seule action donne le droit d'exiger la réparation de tous les dommages éprouvés".

M. le juge Marchand a sur ce point des notes très élaborées.

**Examen de la vue**

**ATTENTION**

Vos yeux sont-ils fatigués? Avez-vous de la difficulté à lire ou écrire, à voir de loin ou de près? Votre travail vous cause-t-il des maux de tête?

Si tel est votre cas, n'hésitez pas et faites examiner votre vue. J'ai un bel assortiment de montures des plus modernes, à prix modérés et pour convenir à toutes les bourses ainsi que l'appareil nécessaire à l'examen de la vue.

Dr Geo.-H. NOLIN, M.D., MONTMAGNY.

"Ancienne résidence de M. M. Laurent Fortier".

APPOINTEMENTS : Lundi, mercredi, vendredi, le soir seulement: de 7 1/2 h. à 10 h., ainsi que le samedi après-midi.

**PETITES ANNONCES**

**A VENDRE**

Une grande maison en pierres de trois étages, située sur la rue St-Thomas, en plein centre de la ville de Montmagny, avec grande cour. Prix raisonnable et conditions faciles. S'adresser à: J.-Oscar Blais, 21 rue Saint-Thomas, Montmagny.

**A LOUER**

Petit logement de trois pièces, meublé au complet, semi-chauffé et éclairé, comprenant: cuisine, chambre à coucher, chambre de bain, grande dépense. Convient pour couple distingué ou deux soeurs sages. Prix: \$15.00. Libre le 1er décembre. Pour visiter, s'adresser à M. Robert Thibaut, dans le bas de l'Unité Sanitaire. Pour plus amples informations à: Mme Chs. A. Paquet, 166, avenue Cartier, Québec.

**ON DEMANDE**

On demande à acheter une maison avec terrain, variant de \$1,000 à \$1,500.00. S'adresser à: Louis PELLETIER, notaire, Montmagny, Qué. 2 fs.

"Au Petit Bijou Enrg"

**17 JEWEL BULOVA**  
\$29.75

**LADY BULOVA**  
17 Jewels  
\$29.75

**GODDESS OF TIME**  
17 Jewels  
\$29.75

**MINUTE MAN (B)**  
17 Jewels  
Carved to fit the wrist with leather strap  
\$33.75

**MINUTE MAN (A)**  
17 Jewels  
Carved to fit the wrist with leather strap  
\$33.75

**M. ARMAND COTE**  
rue St-Thomas, Montmagny

**CINEMA HOTEL DE VILLE**

**SEMAINE PROCHAINE**  
Dimanche - Mardi

**SWAMP WATER**  
—avec—  
• Walter Brennan  
• Walter Huston

**Jeudi - Samedi**  
**IN THE NAVY**  
• Abbott & Costello  
• Andrews Sisters

**ADMISSION : 35cts**

Tél : 53 Rayon X  
**Dr Jean-Luc Lavallée,**  
B.A., L.D.S., D.D.S.  
—Anesthésie au gaz—  
Chirurgien-Dentiste  
44, Rue St-Jean-Baptiste,  
Montmagny.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

• Encouragez Nos Annonceurs

**SAINT-PIERRE**

**SERVICE DES MALLEES.** — Nos félicitations à M. Xavier Leblanc qui vient d'obtenir le nouveau contrat de malle comme courrier, pour effectuer le trajet du bureau de poste à la gare, en remplacement de M. Edouard Lamonde, démissionnaire pour cause de santé. C'est avec regret que nous verrons M. Lamonde abandonner ce service. Il était à l'emploi des postes depuis 23 ans. C'est un record dans ce domaine. Nous souhaitons à M. Lamonde une retraite paisible, bonne santé et longue vie.

**DEPART.** — Mme Fernand Kirouac et son fils, Claude, après avoir passé la belle saison chez ses parents, M. et Mme William Kirouac, est récemment retournée à Québec.

**MALADE.** — Nous souhaitons un prompt et entier rétablissement à M. Joseph Proulx, qui est actuellement malade à sa résidence.

**NOTES SOCIALES.** — M. et Mme Gérard Cloutier, de Rimouski, étaient en fin de semaine, les invités de leurs parents, M. et Mme Z. Cloutier.

—M. et Mme Eug. Pelletier, se sont rendus à L'Islet, dimanche dernier, les invités de M. et Madame Nilus Leclerc.

—M. Louis Cléroux, de Saint-Martin de Laval, est venu passer la semaine chez ses parents, M. et Mme Edouard Lamonde.

—Mme Lorenz Tardif, de Montréal, est venue passer une semaine chez sa sœur, Mme Ernest Talbot et autres parents.

—Mlle Blanche Lecomte, est de retour d'une promenade à Montmagny, chez des amis.

—M. Louis Boivin, de Ste-Apolline, chez Mme Alfred Doyer, au cours de la semaine.

—M. Armand Cloutier, à Québec, ces jours derniers.

—M. H. Savard, après une absence de quelques mois, est de retour dans sa famille.

—M. Jos. E. Létourneau, de Québec, L. Bernier, de Lévis et Léandre Lislois, de Montmagny, étaient en fin de semaine dans leur famille respective.

—Mme Johnny Leblanc, en visite à Lazon, chez son frère, M. Joseph Caron.

—Mme Moïse Cloutier, est de retour d'un récent voyage à Québec où elle a visité ses filles, Sr Cloutier, du noviciat du Bon-Pasteur et Mlle Lucille Cloutier, à l'Hôpital Laval.

**CAP ST-IGNACE**

**DECES.** — Le 13 novembre, est décédée dame Wilhelmine Bernier, épouse de feu Eméric Guimont, à l'âge de 84 ans.

**MARIAGE.** — Le 18 novembre, a été béni le mariage de M. Roland Geroix, fils de feu Arthur Geroix et de dame Alice Morin, de Edmonton, avec Mlle Salvine Méthot, fille de feu Edgar Méthot et de dame Alma Morin. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Edmonton.

**VA-ET-VIENT.** — M. et Mme Sébastien Verret, de Loretteville, en promenade chez Mme Achille Bernier, dernièrement.

M. Jos.-Eméric Guimont, d'Arvida, est venu assister aux funérailles de sa mère, Mme Eméric Guimont.

—Mlle Antonine Guimont, de l'Ecole normale de Lévis, dans sa famille, ces jours passés.

**FUNERAILLES.** — La population du Cap St-Ignace, a rendu un émouvant hommage à la mémoire de MM. Gérard Fournier, capitaine, Maurice Gagné, de Cap St-Ignace, et de M. Rodolphe Morin, de Montmagny, disparus le 27 octobre dernier avec les autres membres de l'équipage de la barge Donnacona. La cérémonie funèbre eut lieu le 17 novembre, en présence d'une assistance considérable de parents et amis. L'église avait revêtu, pour la circonstance, ses plus beaux ornements de deuil. Mesdames Lucienne Lamarre, Annette Masson et Florence Gaudreau, épouses respectives, suivaient les dépouilles mortelles.

A ces familles si cruellement éprouvées, nous offrons nos sincères sympathies.

• Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie de journal.

**ICI J.O.C. PARLE**

La révolution que nous voulons LA VOICI.

Celle qui respectera l'individu: En lui donnant la liberté la liberté d'aller, de venir, de travailler où il veut, de décider de son métier, de son avenir la liberté de vivre en homme intelligent.

En lui accordant la liberté de penser, d'exprimer ses idées, d'avoir sa conception de la vie avec un idéal personnel, de bâtir un échafaudage social, solide et respectueux des droits de chacun.

En lui facilitant la liberté de posséder, d'avoir sa maison, son chez soi, de gagner un salaire raisonnable pour vivre, se marier, faire vivre sa famille et mettre un peu d'argent de côté pour les mauvais jours.

En lui laissant enfin la liberté religieuse, la liberté de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et de satisfaire au besoin de tout homme de prier et d'adorer l'Être Suprême, Créateur du monde.

**CELLE QUI SE FERA DANS LA PAIX.**

Par l'organisation d'un ordre social nouveau basé sur la justice et la charité. Pour y arriver, jeune ouvrier, groupe-toi dans les unions professionnelles chrétiennes. Seul, qu'est-ce que tu peux faire, même avec beaucoup de bonne volonté? Les unions t'aideront à obtenir tes justes revendications au point de vue salaire, hygiène à l'usine, moralité, etc. Groupe-toi.

Organise aussi des coopératives, des Caisses Populaires, qui en nous sauvant de la faillite économique, redonnera un élan tout nouveau à l'industrie canadienne. Notre avenir restera au pays, au lieu d'aller enrichir les financiers de Londres ou de New-York et des étrangers sans patrie.

**AVEC TON APPUI :** Fais partie des mouvements patriotiques qui te feront comprendre ta grandeur de citoyen et de Canadien français et qui te feront mettre l'intérêt canadien avant des intérêts étrangers.

Deviens compétent dans ton métier pour mieux servir quand ce sera le temps.

Joins des mouvements de reconstruction comme la J.O.C. qui est actuellement le plus fort mouvement de jeunes au pays.

La classe ouvrière compte sur toi, le pays entier t'attend pour faire cette révolution pacifique qui pourra nous rendre le monde vivable et qui nous évitera la révolution sanglante du communisme.

N'aie pas peur de te dépenser, toi qui possèdes la vérité, toi qui as un idéal sublime, tu ne feras pas ce qu'eux ont fait pour un idéal de mieux manger et de mieux vivre ?

Est-ce qu'il ne vaudrait pas la peine que tu te dépenses un peu pour donner au monde en même temps que du pain, le vrai bonheur qu'il a depuis longtemps perdu ? L'enjeu en vaut la peine ! Je compte sur toi ! Montmagny.

Communiqué de la J.O.C.

**CARTES D'AFFAIRES**

- Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
  - Avez-vous des assurances sur votre automobile?
  - Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?
- Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre.

Ecrivez ou téléphonez-moi, je vous aiderai dans le paiement de vos assurances

**Jean-Louis Taschéreau**  
Représentant les meilleures compagnies d'assurances  
Rue de la Gare Tél: 295—B.P. 84 Montmagny

**MONUMENTS ET EPITAPHES**

Agent autorisé  
**ROMEO COUILLARD**  
EPICIER  
28, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny — Tél: 150  
L'installation des épitaphes et monuments est comprise dans nos prix.

**LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTMAGNY**

Pour une raison importante, la conférence du Dr Dumas, qui devait avoir lieu mercredi, le 16 décembre, aura lieu deux jours plus tôt, soit le 14 de ce mois. C'est une anomalie, chez nous, que toutes nos soirées d'ordre et d'éducation supérieures doivent passer en importance au second rang. Montmagny, sur ce point, est mal organisé. Nous ferions moins rire de nous et nous passerions pour moins arriérés si chaque chose en ce sens reprenait sa place. Pourtant, ça viendra... D'autres paroisses, très humbles, pourtant, nous font la barbe et nous la font majestueusement.

En tout cas, notre conférence du Dr Dumas aura lieu le lundi, 14 décembre. On dit que notre intéressant conférencier de l'Unité Sanitaire a de bien belles choses à nous dire sur l'hygiène dans la famille. Paraît-il qu'il fleurirait sa conférence de projections lumineuses. Enfin, le cinéma va nous former dans le bon sens, pour une fois. Nous en saurons gré à notre estimable médecin et conférencier.

En tout cas, nous pouvons assurer nos membres et tous les citoyens et citoyennes qui doivent ou viendront assister à nos conférences, qu'ils seront satisfaits de notre organisation. Notre programme est sous impression. La Mutuelle d'Assurance des Artisans Canadiens-Français a bien voulu se charger de l'impression de ce programme. Un gros merci. Prêchant le patriotisme en tout, nous vaincrons nos auditeurs que pour conquérir notre domaine économique, nous devons d'abord nous assurer chez les nôtres.

Les nouvelles cartes seront en vente bientôt. Pour des raisons intelligentes, notre comité diocésain a fixé la contribution de nos membres à un dollar. C'est élevé? C'est vrai. Mais l'on a constaté cette chose étrange que plus le prix d'une organisation est élevé plus les membres sont nombreux.

Pour nous, nous nous abandonnons à la générosité et au devoir de nos compatriotes et de nos concitoyens. — Devons-nous travailler à garder notre laine pour nous ou continuer à nous faire tondre? A vous la réponse. — Nous avons donné la nôtre et elle nous coûte plus cher qu'un dollar.

Raymond PARE.

OH, JEAN— QUELLE CULBUTE! J'ESPÈRE QUE TU T'ES PAS CASSÉ UNE JAMBE!

CE QUE J'ESPÈRE C'EST DE NE PAS AVOIR CASSÉ UNE SEULE BOUTEILLE DE CETTE **BOSWELL**

"C'est toujours la même chose"

**BIÈRE BOSWELL**

# AGRICULTURE ET COLONISATION

## FELICITATIONS DE L. BROWN A SES EMPLOYES

M. Léo Brown annonce le total de la souscription des employés du ministère à l'emprunt.

Les employés du ministère de la Colonisation ont souscrit une somme de \$31,050. La nouvelle a été annoncée cette semaine aux chefs de district de ce ministère par le sous-ministre, M. Léo Brown, au début de la deuxième séance du congrès annuel de ces officiels. M. Brown a déclaré que ce résultat honore les employés autant qu'il réjouit le ministre, l'honorable M. Bastien.

La majeure partie de la séance a été consacrée aux questions qui relèvent du Service de la Surveillance et de l'Aide aux Colons, dirigé par M. Roméo Lebel, I.F. On a discuté du contrôle des affidavits et des remboursements relatifs aux coupes de bois, du mesurage des bois, des réserves forestières et moulins à scie, des rajustements de primes sur certains lots qui ont changé de détenteur après avoir été supprimés. On a fait aussi une étude rétrospective de la suite donnée aux résolutions du précédent congrès concernant quelques-unes de ces questions et autres.

La deuxième partie de la séance a été consacrée au service de l'Agronomie du ministère de la Colonisation. M. André Gagnon, B. S. A. est en charge de cette section qui fait partie du Service du Personnel Extérieur. Les discussions ont porté sur la distribution gratuite des grains de semence, l'artisanat des colons à la dernière Exposition Provinciale, les concours de jardins organisés chez les colons en 1942, le rétablissement du Concours du

## Peaux de renards et de visons

Une évaluation officielle du nombre de peaux de renards argentés standard et de visons que les fermes canadiennes pratiquant l'élevage des animaux à fourrure mettront sur le marché en 1942-43 donne les chiffres suivants : au commencement de 1942 le nombre de renards argentés standard adultes était de 29,779 mâles et 59,858 femelles ; celui des renards adultes nouveau genre de 5,194 mâles et 7,601 femelles. Le nombre de renardeaux argentés standard élevés en 1942 est estimé à 145,041 ; et il est de 24,393 pour les renardeaux nouveau genre. Le nombre de renards argentés standard à écorcher en 1942 sera d'environ 142,665, et celui des renards du nouveau type, de 18,918.

Au commencement de 1942 le nombre de visons adultes sur les fermes était de 31,042 mâles et 126,108 femelles. En 1942, il s'est élevé 352,582 jeunes visons et le nombre de visons à écorcher en 1942 sera de 333,000.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale, et les résultats des différentes politiques du ministère de la Colonisation pour l'augmentation du cheptel des colons, le développement de l'aviculture en pays neufs, etc.

Monsieur André Gagnon, a fait connaître qu'au cours de l'été, le ministère de la Colonisation a procuré aux colons dans différentes régions 316 vaches laitières, 705 génisses, 3,500 agnelles, 48,676 poussins et 9,370 poulettes. Cette distribution de poussins et poulettes se fait par l'entremise des Cercles de Fermiers.

## CONGRES ANNUEL DES CHEFS DE LA COLONISATION

Le sous-ministre de la Colonisation, M. Léo Brown, procède à l'ouverture du congrès des chefs de district de ce ministère.

M. Léo Brown, sous-ministre de la Colonisation, a ouvert officiellement hier le congrès annuel des chefs de district de ce ministère. Ces officiels sont venus passer trois jours à Québec pour tracer le programme de l'an prochain et rendre compte de ce qui a été fait cette année.

M. Brown fit une brève allocution d'ouverture. Il souhaita d'abord la bienvenue aux congressistes ou nom de l'hon. Cléophas Bastien, ministre de la Colonisation, empêché d'assister à cette première séance, mais qui rencontrera les délégués aujourd'hui. M. Brown se plut ensuite à souligner le rôle important que jouent les chefs de district dans l'administration de la colonisation. Il reconnaît en eux des hommes qualifiés, bien au courant des problèmes de l'heure, convaincus de l'importance de coopérer avec les chefs de services à Québec.

Tout en insistant sur la ponctualité à répondre aux demandes de renseignements et la précision dans les réponses, le sous-ministre se dit entièrement satisfait du travail des chefs de district. "Nous avons demandé beaucoup," dit-il, "mais je crois que nous avons terminé une saison fructueuse au point de vue colonisation. M. Godbout lui-même, avant de quitter le ministère de la Colonisation, s'est plu à reconnaître le bon travail exécuté par les employés de ce ministère."

M. J.-A. Cloutier, chef du service du personnel extérieur, de qui relève directement les chefs de district, a ajouté quelques mots, puis les congressistes ont passé à l'étude de plusieurs questions d'administration, se rapportant particulièrement au service des terres de colonisation que dirige M. Théo. Mercier, I.F.

## 17,192 ACRES ESSOUCHES PAR LES TRACTEURS

Sur 5,880 lots de colonisation les tracteurs du gouvernement ont essouché 17,192 acres de terre. — Déclaration de M. Bastien.

Depuis l'ouverture de la saison de colonisation, jusqu'au 30 octobre dernier, 17,192 acres de terre, sur 5,880 lots, avaient été essouchés par les tracteurs de la section des défrichements motorisés. C'est ce qu'a révélé l'hon. M. Cléophas Bastien, le nouveau ministre de la Colonisation. Ces chiffres seront légèrement augmentés lorsque toute la compilation de la saison sera terminée car plusieurs tracteurs ont été en opération jusqu'au 10 novembre.

En 1940, à titre d'expérience, 1,800 acres avaient été essouchés. En 1941, l'essouchement mécanisé couvrait une étendue de 17,478 acres, sur 5,901 lots de colons.

Jusqu'à date, le défrichement mécanisé a donné des résultats merveilleux. Cette année, on aurait encore donné plus d'essor à cette méthode ultra-moderne de faire de l'essouchage si le ministère de la colonisation avait pu se procurer plus facilement les pièces de rechange et si les restrictions de toutes sortes ne l'avaient empêché d'augmenter de 5 unités, sa flotte de tracteurs qui est déjà de 35 unités.

C'est M. Joseph Jacob, B. S. A., qui est chef de la section des défrichements motorisés.

## M. BASTIEN A FOI DANS LA COLONISATION

Parlant au congrès des chefs de districts, l'hon. Cléophas Bastien, dit qu'il a foi dans la colonisation faite par les ruraux.

"J'ai foi dans la colonisation faite par les ruraux", a déclaré l'honorable Cléophas Bastien, ministre de la Colonisation, au cours d'une visite officielle qu'il faisait aux chefs de district de son ministère réunis en congrès au Parlement.

M. Léo Brown a présenté les chefs de district au ministre et a fait le louange du travail qu'ils accomplissent dans les centres de colonisation.

M. Bastien a déclaré que la tâche qu'ils accomplissent est difficile et qu'il n'a reçu jusqu'ici que des éloges du sous-ministre et des autres chefs du ministère qui surveillent le travail des employés en dehors de Québec.

Le ministre de la Colonisation a ajouté que la tâche qui presse c'est de mettre à point le programme d'après-guerre. Ce qu'il y aura de plus pressé à faire après la guerre sera de readapter à la terre les soldats venus de la campagne et les ruraux qui ont travaillé dans l'industrie de guerre.

## Le livre de comptabilité agricole

Les comptes de la ferme constituent un relevé permanent des transactions que comporte l'exploitation annuelle de la ferme. Il existe un petit livre de comptabilité agricole simple et utile qui aidera le cultivateur à tenir ses comptes, et qu'il peut se procurer en s'adressant à l'Imprimeur du Roi, à Ottawa. Ce livre couvre toutes les opérations de la ferme et n'exige pas des connaissances spéciales en comptabilité. Il est intitulé : "Livre de comptes du cultivateur" et l'on peut l'obtenir pour la modique somme de 10 cents.

Canadiens 100% associez votre sort à celui du pays. Souscrire aux Certificats d'Épargne de guerre, c'est travailler au but commun : la victoire.

## POURQUOI LA GRANDE-BRETAGNE VEUT AVOIR DU BACON MAIGRE ET NON GRAS

Si la Grande-Bretagne veut avoir plus de bacon, pourquoi ne pas nourrir les porcs jusqu'au poids de 300 livres? C'est là une question que posent actuellement beaucoup de gens au Canada, et c'est une question logique, disent les agents du ministère fédéral de l'Agriculture.

La réponse à cette question, c'est que la Grande-Bretagne désire du bacon maigre parce qu'il est plus économique d'expédier du lard maigre que du lard gras sur le dos des porcs, en raison du manque de navires de transport à l'heure actuelle. Cela coûte moins cher d'expédier le gras sous forme de saindoux, car le saindoux n'exige pas de réfrigération.

Ceux qui insistent sur la production de porcs plus pesants pour satisfaire à la demande de bacon canadien donnent comme exemple les porcs d'un gros poids que l'on élève aux Etats-Unis. En Grande-Bretagne, la ration du bacon est fixée pour le moment à quatre onces par semaine et par personne, et naturellement les Anglais désirent que ce bacon soit aussi maigre que possible pour qu'il n'ait pas de perte au cours de la cuisson.

L'une des raisons principales pour lesquelles la Grande-Bretagne achète du bacon au Canada, c'est que nous avons développé ici un porc à bacon. Le porc à bacon

## ON MANGE PLUS DE VIANDE EN TEMPS DE GUERRE

La consommation de viande a encore augmenté au Canada en 1941. Elle a été de 129,9 livres par tête, en augmentation de 7 livres sur celle de 1941. Le prix de la viande était cependant beaucoup plus élevé en 1941 que l'année précédente, mais les consommateurs avaient plus d'argent à dépenser.

La quantité de bœuf consommée a été de 53,5 livres, trois livres de plus que l'année précédente. L'augmentation dans le nombre des abatages a mis plus de viande à la disposition des consommateurs.

La consommation du porc a établi un nouveau record depuis 1920. Elle était de 69,2 livres, soit 3,6 livres de plus que l'année précédente. La consommation de cette viande avait été volontairement restreinte dans le deuxième semestre de 1941, mais l'augmentation enregistrée au cours des premiers six mois de l'année a été plus que suffisante pour couvrir la diminution notée plus tard. Le nombre de porcs abattus au Canada en 1941 a dépassé tous les précédents, et en outre, le pourcentage moyen de rendement de viande par porc était plus élevé qu'en 1940.

La consommation d'agneau et de mouton a toujours été relativement faible, mais elle a augmenté de 4 livres par tête en 1941, pour faire un total de 5,5 livres. Celle du veau a un peu diminué; elle était en moyenne de 10,7 livres. La consommation de saindoux, qui n'est pas comprise dans le chiffre total des viandes au Canada, a été en moyenne de 7,8 livres par tête, contre une moyenne de 7,3 livres en 1940.

Un fait indique éloquentement l'expansion de la production de viande en temps de guerre: En 1941 cette production dépassait de 27,8 pour cent celle de 1939, et de 54,8 pour cent celle de la période quinquennale de 1926-30. La consommation totale de viande en 1941, a été de 11 pour cent plus forte qu'en 1939.



## Ils Chevauchent de nouveau...

GRACE A LA GUERRE, les quatre cavaliers de l'Apocalypse sont de nouveau en liberté... le feu, la famine, le glaive et la peste.

Lors du dernier conflit, le pire de ces fléaux fut la peste. Aujourd'hui, en Europe et en Asie, la tuberculose augmente, la redoutable tuberculose qui, chez les personnes de 15 à 45 ans, fait plus de victimes que toute autre maladie.

Vous pouvez empêcher une recrudescence de la tuberculose dans notre pays pendant la guerre en achetant dès aujourd'hui des timbres de Noël et en les utilisant chaque jour jusqu'à Noël. Ils aident à combattre la tuberculose.

ACHETEZ DES TIMBRES DE NOEL



# CHRONIQUE JUDICIAIRE

## C. S. M. No. 5313. — Arsène Bourgault vs La Corporation Municipale de Ste-Perpétue. Jugement de l'honorable juge Belleau, le 18 novembre 1942.

Attendu que le demandeur allégué que, le 2 mars 1933, la défenderesse fit vendre par le Conseil de comté de L'Islet, tout le lot No. 33, rang 5, canton Lafontaine et que son adjudicataire fut dame J.-E. Lavoie;

Que, nonobstant cette vente et l'occupation postérieure de ce lot par dame Lavoie, la défenderesse fit vendre, en mars 1935, par le dit Conseil de comté, partie du même lot, désignée comme suit: "Cette partie du lot 33, rang 5, canton Lafontaine, appartenant à Arsène Bourgault, que le dit Bourgault avait le 16 octobre 1926, acheté par contrat sous seing privé de Edgar Chouinard et qu'il occupait depuis 1926 comme propriétaire;

Que la défenderesse qui, lors de la vente de partie de ce lot 33, en 1935, s'en était portée adjudicataire, ne s'est jamais fait donner un titre par le Conseil de comté;

Que postérieurement, elle a, par écrit, mis le demandeur en demeure d'abandonner la possession de partie du dit lot dont elle se prétendait propriétaire;

Que le 5 mai 1941, après pourparlers, la défenderesse a consenti à retrocéder partie de ce lot au demandeur sur paiement de taxes dues; qu'à la suite de la résolution de la défenderesse, le demandeur a payé ce qu'on lui avait demandé;

Que le 26 mai 1941, dame Lavoie, propriétaire de tout le lot No. 22, l'a vendu à Jos. Viel, qui en a pris possession, et a pris contre le demandeur une action pour le faire déguerpir, et cette Cour l'a condamné à payer \$50.00 de dommages au dit Viel, aux frais de l'action et de saisie et à abandonner la partie du lot 33 qu'il occupait;

Que par suite de l'incurie, la négligence de la défenderesse, il sera obligé d'abandonner son camp qu'il avait payé \$40.00, le jardin qu'il a fait et qui vaut \$100.00;

Qu'il est en droit de réclamer ces sommes, plus le montant de \$34.00 qu'il a payé à la défenderesse et les dommages qu'il a été condamné à payer à Viel, ainsi que les frais en tout: \$344.00 qu'il réclame par son action;

ATTENDU qu'après avoir nié les principaux allégués de la déclaration, la défenderesse plaide que depuis plusieurs années la défenderesse, par charité pour le demandeur et sa famille, l'a toléré sur le dit lot, qu'il occupe sans droit et sans payer ni taxes ni loyer;

Qu'en avril 1940, elle le mit en demeure de déguerpir parce qu'il ne voulait pas payer l'occupation; que le 15 mai, sur les représentations de la femme du demandeur, la défenderesse consentit de lui permettre d'occuper la dite partie du lot, moyennant un dédommagement en arrérages de taxes qu'elle a promis que son mari paierait par versement;

Que jamais elle ne lui a cédé le droit de propriété, ne lui a jamais vendu, ni consenti un acte de retrait ou retrocession;

Que s'il a été poursuivi par Viel c'est de sa faute, grâce à son entêtement, son obstination et qu'elle n'a rien à faire, ni à voir dans les chicanes entre les familles du demandeur et de Viel.

Et elle conclut au renvoi de l'action;

ATTENDU que le demandeur a répondu au dit plaidoyer en niant les allégués du dit plaidoyer, ajoutant en outre que la défenderesse a mis à sa charge les taxes de partie du lot et a fait vendre le dit lot sur la tête du demandeur, que, suivant sa résolution, elle n'a chargé que les taxes dues et les frais du Conseil de Comté pour la vente du lot;

ATTENDU que la contestation a été liée entre les parties;

CONSIDERANT que voici, suivant la preuve, les faits qui ont donné lieu au présent litige:

En mars 1926, le demandeur achetait d'un nommé Elzéar Chouinard, par sous seing privé, un camp et 100 pieds de terrain faisant partie du lot 33, rang 5, Canton Lafontaine. Quoique le demandeur est occupé depuis ce qu'il avait ainsi acheté, il n'appert pas que son acte ait été enregistré et que son vendeur en fut propriétaire.

Le 2 mars 1933, le Conseil de Comté de L'Islet, à la demande de la défenderesse, vendait tout le lot No. 33 sans en excepter la partie occupée par le demandeur, à madame J.-E. Lavoie, née Raymond. Il n'est pas en preuve qu'il y ait eu retrait dans les deux (2) ans. (pl).

Le 7 mars 1935, nonobstant cette vente, la défenderesse faisait vendre par le Conseil du Comté de L'Islet, pour taxes: "cette partie du lot 33, rang 5, Canton Lafontaine", appartenant à Arsène Bourgault, et elle s'en portait elle-même acquéreur sans jamais toutefois se faire consentir un titre par le Conseil de Comté.

Sur réception d'une lettre en date du 23 avril 1941, adressée à l'épouse du demandeur par le Corporation défenderesse, dans laquelle elle la sommait de quitter ce que son mari et sa famille occupaient, parce que depuis plusieurs années rien n'avait été payé pour son occupation, la dite dame Bourgault rencontra les représentants de la défenderesse et un arrangement fut conclu et ratifié par la résolution suivante:

"Que l'offre de \$10.00 et \$3.00 par mois jusqu'au paiement de la dette pour l'emplacement et le camp que la famille Bourgault habite, situé sur lot 33, rang 5, Canton Lafontaine, est acceptée".

La preuve que le demandeur a paé, le 5 mai 1941, \$10.00 acompte, le 1er juin, \$3.00 acompte, le 4 août \$3.00 (voir regus signés par le sec-trés., pièce P3). Le 17 octobre 1941, il a payé au même, \$12.00 pour la Commission Scolaire de Ste-Perpétue pour la même raison et pour le prix de vente du camp et de l'emplacement.

Le 26 mai 1941, par acte de vente enregistré, madame Lavoie, propriétaire de tout le lot 33, le vendait à Jos. Viel.

Le demandeur fut mis en demeure de déguerpir par le dit Viel de ce qu'il occupait et, sur son refus, celui-ci prit contre lui une action pétitoire No. 5218 des dossiers de cette Cour, et le 26 décembre 1941, par jugement de cette Cour le dit Viel était déclaré propriétaire de tout le lot 33, rang 5, Canton Lafontaine, et il était ordonné au présent demandeur de déguerpir sous quinze (15) jours et de payer la valeur des fruits et revenus produits par le terrain depuis qu'il l'occupait, ou la somme de \$50.00 pour en tenir lieu, avec dépens, qui se sont élevés à \$102.25;

CONSIDERANT que le camp et les cent pieds de terrain que le demandeur occupait de bonne foi dès 1926, font partie du lot 33, rang 5, Canton Lafontaine, qui a été vendu par le Conseil de Comté de L'Islet à la demande de la défenderesse, en mars 1933;

CONSIDERANT que le dit lot a alors été adjugé à dame J.-E. Lavoie, et elle en est toujours restée la propriétaire jusqu'au 1er avril 1941, alors qu'elle l'a vendu à Joseph Viel;

CONSIDERANT que nonobstant cette vente et adjudication de tout le lot No. 33, en mars 1933, le Conseil de Comté de L'Islet, en mars 1935, et ce sur la demande de la défenderesse, a vendu une partie de ce lot No. 33 occupée par le demandeur et la dite défenderesse s'en est portée adjudicataire;

CONSIDERANT que cette vente de partie du lot No. 33 est nulle parce que le dit lot No. 33, alors qu'il appartenait à la dite dame Lavoie, a été vendu comme appartenant au demandeur. (Gazette Officielle, Vol. 67, P. 360, 1935).

CONSIDERANT que la défenderesse ne pouvait ignorer, en 1935, que tout le lot No. 33 appartenait à dame Lavoie, puisque c'est elle-même qui l'a fait vendre pour taxes, en 1933;

CONSIDERANT que la dite défenderesse n'a jamais eu de titre de propriété pour cette partie du dit lot No. 33 dont elle s'était portée adjudicataire en 1935;

CONSIDERANT que lorsque la dite Corporation défenderesse, se prétendant propriétaire du camp et partie du lot No. 33, occupés par le demandeur, a menacé celui-ci de l'expulser s'il ne lui payait pas l'occupation, elle n'en était pas propriétaire;

CONSIDERANT qu'elle ne pou-

vait pas non plus vendre le dit emplacement pour la même raison;

CONSIDERANT que c'est sans droit que la défenderesse a retiré du demandeur la somme de \$28.00 pour prix de vente de la propriété que ce dernier occupait depuis 1926, parce qu'elle n'en était pas propriétaire et ne l'a jamais été, et que, pour cette raison, elle doit la lui restituer;

CONSIDERANT qu'il ne peut faire de doute que depuis mars 1935 la défenderesse croyait être propriétaire du camp et du jardin que le demandeur avait toujours occupé depuis 1926 quoiqu'elle ne l'était pas; qu'en mai 1941, après l'avoir mis en demeure de déguerpir, elle a accepté l'offre de celui-ci de lui payer \$10.00 comptant et \$3.00 par mois jusqu'au paiement de la dette pour l'emplacement et le camp situé sur le lot 33, rang 5, Lafontaine", et que celui-ci a bien payé le montant de \$28.00 pour l'acquisition du dit camp et jardin que cette Cour a, par jugement, déclaré être la propriété du dit Joseph Viel;

CONSIDERANT que le dit camp avait été payé \$40.00 en 1926 par le dit demandeur, qui a ensuite fait un jardin sur le dit emplacement, jardin qu'il a cultivé;

CONSIDERANT que prenant en considération l'âge du dit camp, ainsi que la grandeur du jardin, cette Cour en vient à la conclusion que, après examen de la preuve, d'en fixer la valeur à \$75.00;

CONSIDERANT que le demandeur est en droit de réclamer de la défenderesse, qui lui a vendu une chose qui ne lui appartenait pas et ce par négligence, incurie, la valeur des dits camp et terrain, savoir la somme de \$75.00 avec en plus le montant qu'il lui a payé pour la dite propriété, savoir: \$28.00;

CONSIDERANT que le demandeur a prouvé les allégués de sa demande jusqu'à concurrence de ce montant, et que la défenderesse n'a pas prouvé ceux de son plaidoyer, pour ces motifs l'action est maintenue et la défenderesse est condamnée à payer au demandeur la somme de \$103.00 avec intérêt et les dépens.

● Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie de journal.

CONSEILS AUX VOYAGEURS EN TEMPS DE GUERRE—NO 2

### "RIEN NE PRESSE - J'ai le temps... J'ai acheté mon BILLET"



Voici un homme sage! Il a acheté son billet à l'avance, au bureau de la ville, afin d'éviter l'encombrement possible aux guichets, à l'heure du départ.

P.S. Il sait voyager en temps de guerre. Il n'apporte que le strict nécessaire.

## CANADIEN NATIONAL

### L'Abbé Noël Pelletier dans le deuil

Ste-Anne-de-la-Pocatière, (D.N.C.) — M. l'abbé Noël Pelletier, de la Faculté d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, vient d'être plongé dans le deuil par suite de la mort de son beau-frère, M. Joseph C. Marier, de St-Roch-des-Aulnaies.

M. Marier qui était l'époux de feu dame Antonia Pelletier, est décédé subitement, jeudi, le 19 novembre, à l'âge de 61 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, une soeur, Mme Joseph Francoeur, (Clorilda Pelletier), de

Montmagny; un frère, M. Octave Marier; une fille, Mme Roland Pelletier (Aline); ses fils, Maurice, René et Siméon.

M. Marier était également l'oncle de M. le Juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix de Québec, et de M. l'abbé Roland Pelletier, professeur au Collège de Ste-Anne et du R. Frère Gilbert, des Pères Blancs.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi le 23 novembre, à 9 heures, en l'église paroissiale, en présence de nombreux parents et amis. Nos sympathies.

**ELECTRICITÉ POUR LA MAISON OU POUR LA GUERRE**

**N'OUBLIEZ PAS D'ÉTEINDRE!**

Il n'y a pas assez d'énergie électrique pour nos usines de guerre et pas assez non plus pour nos habitations. La consommation domestique de l'électricité doit être réduite, même en deçà des besoins normaux, afin de maintenir au maximum la production des usines de guerre.

*Vous devez réduire d'au moins 20% votre consommation d'électricité.*

**L'INDUSTRIE DE GUERRE A BESOIN D'ÉLECTRICITÉ**

**CONSOMMEZ-EN MOINS**

MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS  
L'Hon. C. D. Howe, ministre



### LE CRIME SANS FIN

Il est une étroite route de la trahison, étroite comme une lame de couteau, dirait Charles Maurras: qui s'y est engagé ne s'en dégagera jamais. Chaque jour les traîtres sentent le noeud coulant de leur propre perfidie se resserrer autour de leur gorge, chaque jour ils font un pas de plus dans leur crime.

"Tu m'appartiens et ne m'échapperas pas", dit le Maréchal à Pétain. Puisque tu es trahi, tu trahiras encore. Puisqu'une fois tu as accepté de reconnaître la France, le 17 juin 1940, tu n'auras pas à la vendre à un autre, pas de ses révéler."

Oui, ce qui est inévitable c'est que le Maréchal ne s'est pas engagé seulement lui-même, mais qu'il a engagé la France et ne cesse de l'engager. Or, qui paie le crime de Pétain si ce n'est la France? Tandis que lui s'étend dans la quiétude de son Hôtel du Parc, la France est crucifiée. A mesure que l'oeuvre de trahison se complète c'est la France qui est trahie, écartelée, ballottée d'un côté et de l'autre; c'est la France qui souffre, c'est la France qui saigne. "Pour arrêter la guerre ils ont choisi le déshonneur: ils ont le désonneur et n'ont même pas la paix", disait Gabriel de Georges Bonnet et de Chamberlain à l'époque de Munich. Avant de mourir, Péri aura eu un instant de Pétain. Car sans les partisans de Saint-Nazaire et de Chamberlain, sans les héros de Dieppe, sur qui retomberait le désespoir, si non sur la France? Mais quel est si peu assurée. D'ailleurs, on a écarté le spectre de la trahison que 28 mois après la cessation des hostilités 1 200 000 Français sont encore prisonniers en Allemagne, que chaque jour des patriotes sont arrêtés ou fusillés et que parfois la France est bombardée.

Il se peut qu'aujourd'hui Pétain et Laval se frottent les mains. Londres leur dit: "Même pas en Allemagne vous faites fuir sous les bombes de la R.A.F. et le lendemain Lille et Le Creusot sont écrasés sous les bombes anglaises et américaines".

Tel est l'engrenage de la trahison.

Ah, oui! Si Pétain avait réellement compris la grande pitié qui est au Royaume de France, s'il avait eu vraiment pitié de l'âme, de la chair de la France au lieu d'étaler la fausse pitié qui servit de prétexte à sa trahison aurait-il commis le crime du 17 juin?

J. POMPEI.

(La. Marseillaise).

### AVIS DE M. KING AUX MENAGERES

OTTAWA. — Le premier ministre King a averti aujourd'hui les ménagères que les approvisionnements actuellement disponibles au Canada sont justes ceux qu'il faut pour la population. "Ceux-ci doivent être ménagés et employés avec intelligence".

**Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort**



Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

### DORIOT, VICTIME DE "LA RAGE MONTANTE"

Quelques mois après la défaite, en 1940, Henry de Montherlant écrivait dans le nouveau journal hebdomadaire *L'Aigle*, de Léon Bailby, un article intitulé: "Qui donnera un peu de rage aux Français?". Qui? L'envahisseur et le partisan de la collaboration avec l'envahisseur. Cela se voit. Depuis que Montherlant demandait cette question, d'ailleurs fort naturelle dans les circonstances, les attentats se sont multipliés contre l'envahisseur, et plus sauvages encore, contre le collaborationniste. Laval, Déat, Clément et maintenant Doriot ont été victimes de la rage des Français, qui s'étant fait la main sur les nazis de l'occupation, tombent à bras raccourcis sur les traîtres.

Des dépêches nous apprennent que Jacques Doriot et son garde du corps ont été attaqués par des patriotes au sortir d'une conférence. Doriot venait de demander aux Français encore un peu plus de dévotion devant son ennemi. Il sent se réjouir de la correction que lui a infligée l'heure du réveil ne passe jamais de vaquer pour le traître.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

### CINQ JOURS DE CONGE AUX SOLDATS

OTTAWA. — Les troupes canadiennes en service ou à l'instruction au Canada, à l'exception des troupes en campagne, bénéficieront d'un congé de cinq jours à l'occasion de Noël ou du Jour de l'An. C'est ce que le quartier général de la Défense nationale a annoncé, aujourd'hui. On a souligné cependant, afin de ne pas désappointer les familles de ces soldats, que ce privilège ne sera peut-être pas accordé aux unités des défenses côtières, et que l'octroi des congés dépend dans ce cas des commandants des régions militaires de l'Atlantique et du Pacifique. On a signalé de plus que l'octroi de ce congé doit dépendre entièrement de la possibilité pour le personnel d'être libéré de ses fonctions, et qu'on ne doit pas perdre de vue la nécessité de compléter l'instruction des renforts et des unités.

Ceux qui bénéficieront du congé pourront le prendre à Noël ou au Jour de l'An, mais ils n'ont pas droit aux deux. Le congé de Noël commencera le 21 ou le 22 décembre pour se terminer le 26 ou le 27, et le congé du Jour de l'An pourra commencer le 28 ou le 29, pour se terminer le 2 ou le 3 janvier. On a ainsi distribué les dates afin d'aider à atténuer l'encombrement du temps des fêtes sur les chemins de fer.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

**LE GENIEVRE À DOUBLE ACTION**

le Gin de **KUYPER**



La véritable saveur de Hollande fait du de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES,	\$ 1.15
26 ONCES,	\$ 2.70
40 ONCES,	\$ 3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande, 343FR

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

### ENCOURAGEZ nos ANNONCEURS

## BON SANG NE PEUT MENTIR



**LES HOMMES** qui ont ouvert la forêt et labouré la terre, les hommes qui ont foulé le continent de la Baie d'Hudson au Mexique et du Cap Breton aux Rocheuses, les hommes qui ont appris les secrets de la trappe et du portage, ces hommes-là, c'étaient les pères de nos pères et les fils de tous ceux qui vinrent avant eux. Leurs mains rudes ont façonné, à l'image de leur rêve, le visage de la patrie.

Bon sang ne peut mentir. Leurs fils sont de la même trempe. S'ils voient s'ouvrir devant eux quelque horizon nouveau, ils sentent grandir dans leur coeur l'irrésistible appel de l'aventure. Aujourd'hui, à une heure dramatique de l'histoire, ils tournent les yeux vers la plus invitante des conquêtes: celle de l'air!

La RCAF agrandit constamment ses cadres. Elle ouvre ses portes toutes grandes aux fils des hommes qui ont bâti la nation. Elle a besoin de leur ferveur et de leur courage. Êtes-vous de ceux qui réclameront leur place dans ses rangs?

Si vous êtes bien portant, d'intelligence vive, âgé de 17 1/2 ans et de moins de 33 ans, vous êtes éligible. Si vous avez plus de 33 ans et que vous possédiez des aptitudes exceptionnelles, vous pouvez également vous présenter. L'absence d'instruction primaire supérieure n'est plus un obstacle à l'enrôlement.

Vous serez toujours bien accueilli aux Bureaux de Recrutement de la

**RCAF**  
IL Y A DE L'AVENIR DANS LES AIRS



Pour obtenir tous renseignements et brochure illustrée, écrivez au Directeur de l'effectif, RCAF, édifice Jackson, Ottawa, ou adressez-vous au centre de recrutement de la RCAF le plus rapproché: Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, North Bay, Windsor, London, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Moncton, Halifax.

AL MANQUE

Liste des souscripteurs ayant donné \$1.00 et plus en faveur de la campagne du Timbre de Noël 1942

DEUXIEME LISTE		St-Louis	
Dr philippe Richard,	\$5.00	M. Magloire Coulombe	1.00
M. Jean Charbonneau	5.00	M. Cléophas Coulombe	1.00
M. Claude Rousseau, gérant	5.00	Milles (Arthur) Dubé	1.00
M. Alphonse Garant	4.00	Mme Frs Déchénes	1.00
R. P. Gagnon, aum. militaire	2.00	M. Napoléon Dionne	1.00
M. J. Beaulieu, chef de gare,		M. Edgar Fortin	1.00
L'Islet	2.00	M. Alexandre Fournier	1.00
M. Aurélien Bernatchez	2.00	M. Alex. Fournier, village	1.00
M. Fidèle Gagné	2.00	M. Raoul Fournier	1.00
M. Alexandre Bécharq	2.00	M. Joseph Francoeur	1.00
M. Walter Binz	2.00	M. Philippe Giasson	1.00
M. Zéphirin Cloutier	2.00	M. Evariste Gaudreau	1.00
M. Armand Collin	2.00	M. Laurent Gaudreau	1.00
M. Noël Lemieux, Cie Tél.	2.00	M. Omer Gaudreau	1.00
Mme J.-B.-Alb. Normand	2.00	M. Amédée Gendreau	1.00
M. Albert Thibault	2.00	M. Téléphore Guillemette	1.00
M. M.-E. Binz	2.00	Mme Jos.-C. Hébert	1.00
Dr F. Gervais, St-Paul	2.00	M. Amédée Langlois	1.00
M. A. Bélanger, pilote	2.00	M. Rosaire Laprise	1.00
Dr A.-J.-E. Cloutier,	2.00	M. Wilfrid Leblanc	1.00
Mme M. Cloutier, St-Paul	2.00	M. André Leclerc	1.00
M. A. Lecomte, St-Pierre	2.00	M. Florent Legendre	1.00
M. Willie Beaumont	1.00	M. Jean-Chs Lemieux	1.00
M. Charles Bergeron	1.00	"Le Peuple", Mlle R. Robin	1.00
Mlle Angéline Bécharq	1.00	M. Gérard Léveillé	1.00
M. Narcisse Bécharq	1.00	M. Raoul Lévesque	1.00
M. Emilien Blanchet	1.00	M. Albéric Marquis	1.00
M. Lauréat Boulanger	1.00	M. Philippe Michaud	1.00
M. Arthur Boulanger	1.00	Milles Etien. et Alice Michon	1.00
M. Amable Bouchard	1.00	M. Jules Michon	1.00
M. Emile Boulanger	1.00	M. Delphis Minville	1.00
M. Alfred Bolduc	1.00	M. Eugène Minville	1.00
M. Onésime Boulet	1.00	M. Armand Morin	1.00
M. J.-Edouard Boutin	1.00	M. Edouard Morin	1.00
M. Arcadius Caron	1.00	M. Pierre Nicole	1.00
M. René Côté	1.00	M. Jos.-Omer Nicole	1.00
M. Ryméo Couillard	1.00	M. Adrien Normand	1.00
M. François Casault	1.00	M. Paul Normand	1.00
M. Albert Collin	1.00	M. Laval Paquet	1.00
Collège des Frères du S.-C.	1.00	M. Antonio Paquin	1.00
M. Adolphe Corneau	1.00	M. Lionel Pelletier	1.00
M. Albert Corriveau	1.00	M. Irénée Poirier	1.00
Mlle Georgette Corriveau	1.00	Famille Jos. Pouliot	1.00
M. Pierre Corriveau	1.00	M. J.-J. Poulin	1.00
M. André Corriveau	1.00	Mme Alexandre Proulx	1.00
Mme Jos. Corriveau	1.00	M. Léopold Rioux	1.00
M. Amédée Coulombe, rue		M. Maurice Rioux	1.00
Frontenac	1.00	M. Louis Rochefort	1.00
Mlle Béatrice Coulombe, rue		M. Arsène Robin	1.00
		Dr Clément Rouleau	1.00

Milles Lucie et Simone Têtu	1.00
M. Armand Tremblay	1.00
M. J.-A. Vallée, plombier	1.00
M. Hervé Vézina	1.00
Le club de ski "Skibourg"	1.00
M. Emile Gaudreau	1.00
M. Joseph Boulanger, cult.	1.00
Mme Pierre Picard	1.00
M. Lomer Lemieux, Dr	1.00
M. Louis Nicole	1.00

CAP ST-IGNACE

M. le curé D. Maranda	1.00
M. Valère Brochu	1.00
M. André Jean	1.00
M. Nap. Théberge	1.00
M. Camille Bernier	1.00
Mlle Thérèse Dubé	1.00
Mlle Alama Leblanc	1.00
M. Anatole Delage	1.00
M. A. Caron, boucher	1.00
M. Ferdinand Guimont	1.00
M. Eudore Proulx	1.00
Mme Léandre Méthot	1.00
M. Onésiphore Sherrer, capt.	1.00
M. Roch Fortin	1.00
M. Amédée Bélanger	1.00

ILE-AUX-GRUES

M. le curé Hercule Nicole	1.00
M. Fénélon Normand	1.00
M. Victor Normand	1.00
M. J.-Baptiste Painchaud	1.00
M. Charles Painchaud	1.00
M. Charles-Paul Roy	1.00
Mlle Alice Turcotte, G.M.G.	1.00

ST-PIERRE

M. le curé Jules Rancourt	1.00
M. J.-Napoléon Bernier	1.00
M. Saluste Coulombe	1.00
M. Lionel Fortin	1.00
M. Zotique Proulx	1.00
M. J.-P. Létourneau	1.00
M. Adéodat Létourneau	1.00
M. Pierre Richard, meunier	1.00

STE-APOLLINE

Mme Ev. Mercier	1.00
M. Lauréat Gauthier	1.00
M. J. Coulombe	1.00

LAC FRONTIERE

M. le curé F. Bérubé	1.00
M. Edouard Pelchat	1.00
Mlle S. Létourneau, G.M.G.	1.00

**Vous ne vous contenterez plus jamais d'autre chose quand vous aurez vu la**

# BLANCHEUR RINSO

**LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE**

**REND LE LINGE ULTRA-BLANC**

ST-FABIEN DE PANET

M. Cajétan McNeil	1.00
Mlle Eveline Bossé	1.00

BERTHIER-EN-BAS

Mlle Emilia Mercier	1.00
M. Jos. Lachance	1.00
M. Ernest Hoffman	1.00

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

M. Joseph Mignault	1.00
--------------------	------

SAINT-PAUL

M. Edouard Couture	1.00
M. Alphonse Bouffard	1.00

STE-EUPHEMIE

M. l'abbé A. Bilodeau, curé	1.00
-----------------------------	------

L'ISLET

M. Jean-Paul Thibault	1.00
Hon. Fernand Fafard	1.00
M. Jos. Poitras	1.00

SAINT-FRANCOIS

M. le curé L.-H. Paquet	1.00
M. Jean-Baptiste Morin	1.00
M. Alfred Lamonde	1.00

(A suivre la semaine prochaine).

● Surveiller la première glace

Dans une lettre ouverte adressée aux parents et dans une instance faite à messieurs les curés de la province, la Ligue de sécurité de la province de Québec rappelle le grand désir qu'ont les enfants d'aller patiner, dès que la glace paraît, sur la rivière ou sur le lac le plus proche, et aussi, malheureusement, les dangers qu'il y a de jouer sur la glace trop mince.

Déjà trois vies ont été perdues depuis les premiers gels, dans la province de Québec, et il ne faudrait pas qu'un manque de surveillance ou une insuffisance de mises en garde viennent réclamer d'autres victimes, souligne la Ligue de sécurité.

A tout événement, le deuil profond qui vient de s'abattre sur la province de Québec devrait toucher le coeur de toute notre population et inciter cette dernière à faire prendre toutes les mesures de prudence à ces pauvres petits qui ne rendent pas toujours compte des dangers qu'ils courent même dans leurs jeux.

# LA QUALITÉ PENMANS SIGNIFIE ÉCONOMIE

● Aujourd'hui, en temps de guerre, de plus en plus de Canadiens se rendent compte que la seule vraie économie consiste à acheter des produits de qualité portant des marques de commerce bien établies.



En ce qui concerne les Articles Tricotés, c'est la fameuse marque de commerce Penmans, illustrée ci-dessus, qui doit vous guider dans vos achats. En recherchant ce symbole sur les Sous-Vêtements, les Bas et les Vêtements Tricotés, vous pouvez être sûrs d'une qualité à laquelle vous pouvez vous fier.

Vous trouverez probablement que la quantité, les dessins et les modèles de vêtements tricotés Penmans sont limités, dans un but d'économie de temps de guerre. Cependant, la répartition des articles disponibles sera maintenue d'une façon aussi équitable que possible par l'intermédiaire des marchands.

# Penmans

ARTICLES TRICOTÉS

KP11-42F

**SOUS-VÊTEMENTS . . . BAS . . . VÊTEMENTS**

# RADIO

# CHRC

Québec, P. Q.

**800 Kilocycles - - - 1000 Watts**

LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7.30 A.M. A MINUIT

## LE PROCES DES NEUF MILITAIRES A COMMENCE MERCREDI

Neuf militaires sont accusés de s'être conduit à l'encontre du bon ordre et de la discipline militaire en recevant diverses sommes d'argent dans l'exercice de leurs devoirs.

Leur procès est commencé depuis mercredi dernier.

Les accusés sont:

Le major Joseph-Eugène-Célestin-Emilien Guimont, 34 ans, de la 5e compagnie du service de santé de l'armée royale canadienne, Pont-Rouge, comté de Portneuf, Québec.

Le major Ludovic Lavallée, 52 ans, de la 5e compagnie du service, Neuville, comté de Portneuf, Québec.

Le capitaine Georges-Etienne-Yves Gadbois, 26 ans, 5e compagnie du service de santé de l'armée royale canadienne, 781, rue St-Cyrille, Québec.

Le capitaine Georges-Antoine

Grondin, 43 ans, 5e compagnie du service de santé de l'armée royale canadienne, 117, ave Cartier, Québec.

Le lieutenant (capitaine intérimaire) Pierre Gauthier, 48 ans, 5e compagnie du service de santé de l'armée royale canadienne, Deschambault, Québec.

Soldat Paul-Henri Cloutier, 19 ans, dépôt du district No. 5 Charlesbourg, Québec.

Soldat Georges Fortin, 24 ans, 5e compagnie du service de santé de l'armée royale canadienne, 25, Pont-Gravé, Québec.

Soldat Louis-Philippe Hamel, 25 ans, 5e compagnie du service de santé de l'armée royale canadienne, 77, rue St-Luc, Québec.

Soldat Léopold Houde, 35 ans, 5e compagnie du service de santé de l'armée royale canadienne, 32 rue Caron, Québec.

## LA PRIME SUR LE FROMAGE

Qui ne peut imaginer, dès maintenant, ce que dira M. Duplessis et ce que sa presse écrira au sujet de la suspension des primes sur le fromage ? Ils y iront avec d'autant plus de cœur, si l'on peut dire, qu'il s'agit essentiellement d'une mesure de guerre et qu'ils pourront la critiquer sans avoir l'air de s'opposer à la poursuite efficace de la guerre. Quels beaux accents, quels beaux écrits démagogiques à l'horizon !

Les cultivateurs, heureusement, savent que c'est l'Union Nationale qui leur avait promis une prime sur le fromage, et le parti libéral qui la leur a donnée sans l'avoir promise. La production canadienne de beurre a baissé de 2.5 pour 100 tandis que la consommation augmentait de 10 pour cent. Par ailleurs, à cause des primes fédérales et provinciales sur le fromage, la production a augmenté de 38.8 pour 100 — ce qui semble excessif aux citoyens privés de beurre.

Dans la province de Québec la disproportion est encore plus accentuée. La production du beurre a augmenté de 8 pour 100, tandis que celle du fromage s'est accrue de 77 pour 100. Il convient de corriger le déséquilibre en rétablissant la parité entre les prix du lait livré aux beurrieres et aux fromageries. De cette façon, le marché intérieur sera plus normal et nous fournirons quand même à nos alliés le beurre et le fromage dont ils ont besoin.

## ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

## Notre nouveau FEUILLETON

Dans la semaine du 7 décembre prochain nous commencerons un nouveau feuilleton.

Ce sera encore un roman-policier dû à la plume de ALAIN. Rempli de mystères, il saura captiver nos lecteurs.

Nous en donnerons le titre la semaine prochaine.

### Bon placement

Le Gouvernement nous demande de restreindre nos achats et il a raison.



Toutefois, au cours de la saison des Fêtes, il ne faut pas manquer d'encourager nos associations anti-tuberculeuses en achetant des timbres de Noël. C'est un très bon placement. Ces timbres ajouteront une note de gaieté aux paquets et aux enveloppes que vous enverrez par la poste et prouveront aussi que les Canadiens combattent l'ennemie au pays en même temps qu'ils font la lutte outre-mer.

## LES CURIOSITES DU CALENDRIER

Aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un dimanche.

Le mois d'octobre commence toujours le même jour de la semaine que le mois de janvier, avril le même jour que juillet, et décembre le même jour que septembre. Février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine.

Mai, juin et août débutent, au contraire, à des jours différents, les uns des autres.

Ces règles ne s'appliquent pas aux années bissextiles.

L'année ordinaire commence et se termine toujours le même jour.

Le même calendrier peut servir tous les vingt-huit ans.

### ● Tantum Mutandis

"Nous ignorons ce que l'avenir et la Providence réservent à M. Hitler. Sa fortune est déjà assez extraordinaire pour qu'il en supporte la griserie. Napoléon, en 1813, ne pouvait plus supporter la concurrence du Pape; Hitler en est à ne plus supporter celle de Jésus-Christ, celle du Dieu des Juifs et des Chrétiens.

"Paganiser", c'est le mot d'ordre de M. Hitler, mot d'ordre aussi dangereux que celui de "Communisme" qui s'y apparente assez bien: maladie contagieuse qu'il travaille à répandre, et déjà gagnée les pays sur lesquels s'étend son influence".

Par qui ont donc été écrites à Paris ces lignes épouvantablement subversives? Par feu Mgr Baudrillard, le 7 mai 1938, dans "Le Journal des Débats" juste avant qu'il collabore.

### ● Bons arguments

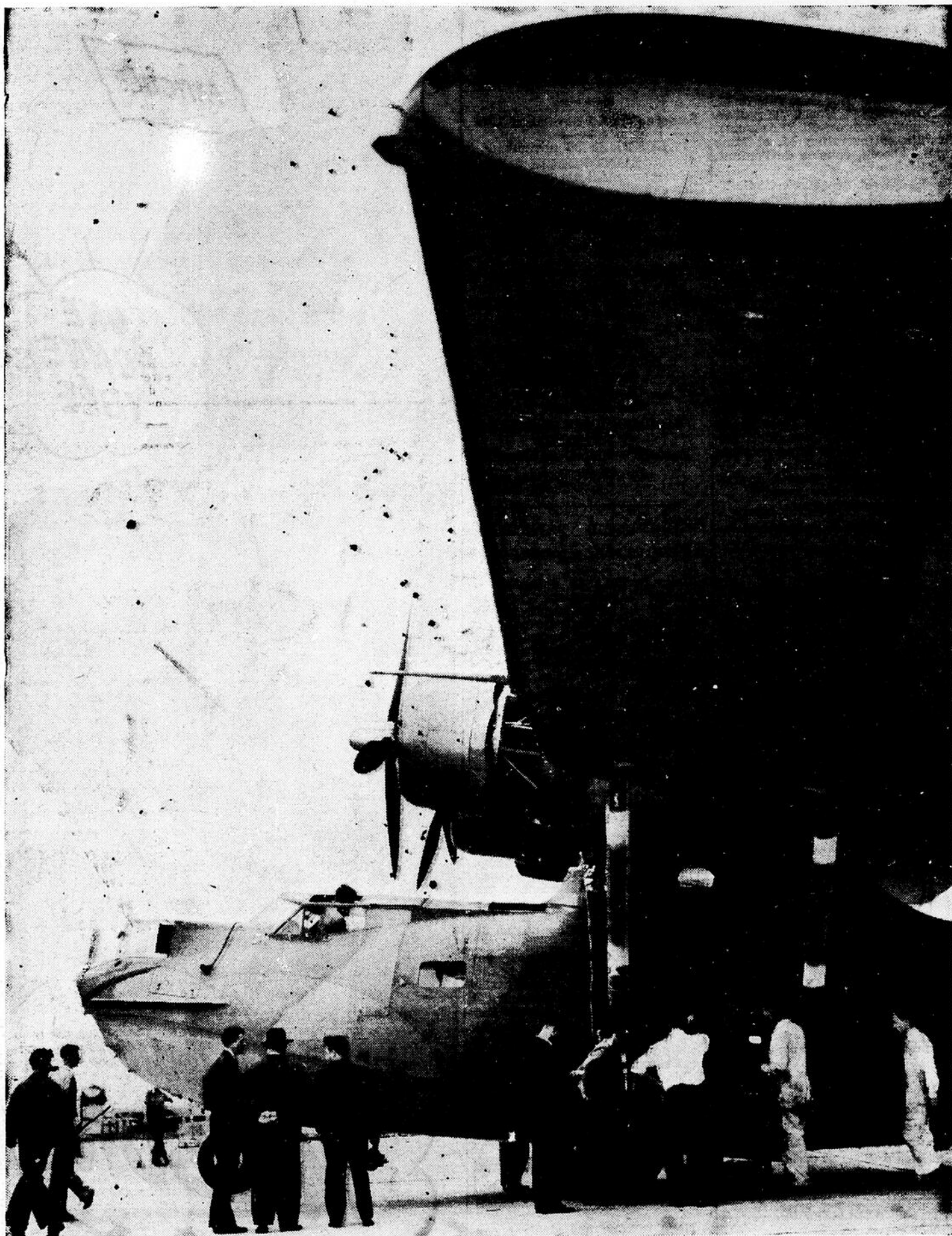
Paul Morand se fait l'avocat de la "Relève". Mais, son plaidoyer invoque de bien singuliers arguments. "Si la France n'a pas demain un excédent de naissances annuel d'un million elle ne se relèvera jamais", écrit-il dans le "Grand Echo du Midi".

"La terre la plus fertile du monde sera donnée aux peuples de l'Est de l'Europe. La nécessité oblige donc la France de s'attaquer immédiatement au problème toujours croissant des prisonniers qui peut être résumé par les mots suivants: "Relève signifie retour, retour signifie naissances".

Donc, selon Paul Moran, expédier en Allemagne une douzaine d'ouvriers de vingt, trente, ou quarante ans, pour récupérer un seul prisonnier, résout le terrible problème de la natalité. Un bon nazi qui rêve de colonisation ne poserait pas autrement le problème.

### ● Massacre de 490,000 Yougoslaves

LONDRES. — Un relevé des victimes en Yougoslavie révèle qu'un minimum de 490,000 Serbes ont été tués jusqu'à date par l'organisme pronazi Ustashi, formé de Croates. Il s'agit de la poursuite d'un plan destiné à anéantir complètement les Serbes de Yougoslavie. Si l'on y ajoute les exécutions de la part des Italiens, des Allemands et des Hongrois, on peut facilement chiffrer le nombre de Serbes massacrés depuis deux ans à 610,000. Cela représente plus de la moitié de la population totale d'un pays comme le Canada.



Le fameux bombardier "Catalina", construit à Vancouver, a déjà joué un grand rôle dans le Pacifique. Cette machine de l'air pèse 15 tonnes. Trois milles ouvriers ont travaillé à sa construction. Il fut baptisé "Atholne". C'est Mlle Pearl Mackenzie qui lui a choisi le nom. Lors de sa première envolée, parmi les nombreux employés qui étaient présents, elle dit: "Bonne chance et vite pour la victoire".

# Nouvelles Sociales



—M. et Mme J.-P.-E. Germain, de Pont-Rouge, étaient en promenade chez M. et Mme Eugène Létourneau, récemment.

—M. Adjour Beaumont, de St-David, était de passage à la compagnie Bélanger, au cours de la semaine, en voyage d'affaires.

—Le soldat Fernand Masson, de Valcartier, était en visite chez son père, dimanche.

—M. et Mme Roch Fréchette, Mlle Madeleine Proulx et M. Georges Coulombe se sont rendus à St-Vallier, dimanche, les invités de M. et Mme Louis Latulippe.

—M. et Mme Henri Côté et leur fille, de L'Islet, étaient dimanche les hôtes de leur père, M. Jos. Blanchet et autres parents.

—Mme Maurice Gaudreau, M. Jean-Marie Gosselin ainsi que M. Jacques Gaudreau, de Québec, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme Emile Gaudreau.

—Le soldat-aviateur Roger Blanchet, de Bagotville, a passé quelques jours chez son père, M. Samuel Blanchet.

—M. Edouard Boutin, militaire au camp de Montmagny, a passé la fin de semaine à Québec.

—Le soldat Edgar Gaudreau, de Québec, était de passage chez son père, M. Alphonse Gaudreau, en fin de semaine.

—Mlle Fernande Blanchet est de retour d'une promenade de quelques jours à Victoriaville et Arthabaska.

—Le Dr Jean-Luc Lavallé et Mme Lavallée sont de retour de leur voyage de noces. Le dentiste Lavallée est maintenant à son bureau régulièrement.

—Mme Annie Gélinas, de Montréal, était en visite chez des parents cette semaine.

—M. H. Tremblay, inspecteur pour la Commission des Accidents du Travail, était en notre ville cette semaine par affaires.

## NAISSANCES

—Le 19 novembre a été baptisé Joseph-Jean-Pierre, fils de M. et Mme Montcalm Gagnon, militaire née Lucie Blanchet. Parrain et marraine: M. et Mme Cléophas Blanchet, grands-parents de l'enfant.

—Le 22 courant est né Joseph-Paul-Marc-André, enfant de M. et Mme René Cloutier, journalier, née Yvonne Chabot. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Chabot, grands-parents de l'enfant.

—Le 22 a été baptisé Joseph-Roland-Lionel-Clément, fils de M. et Mme Alfred Couillard-Lislois, cultivateur, née Simone Dubé. Parrain et marraine: M. Roland Dubé, restaurateur, oncle de l'enfant; Charlotte Dubé, tante de l'enfant.

—Le 23 novembre a été baptisée Marie-Béatrice-Eva, fille de M. et Mme Gérard Morin, journalier, (Yvonne Courbron dit D'Amours). Parrain et marraine: M. et Mme Paul Labonté, cousins de l'enfant.

—Le 25 est née Marie-Cécile-Yvette, enfant de M. et Mme Lionel Nicole, cultivateur, née Cécile Tétu. Parrain et marraine: M. et Mme Fortunat Tétu, grands-parents de l'enfant.

—Le 25 a été baptisée Marie-Catherine-Francine, enfant de M. et Mme Lucien Morin, forgeron, née Desneiges Picard. Parrain, M. Maurice Morin, cultivateur, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Geraldine Morin, tante de l'enfant.

—Le 19 novembre a été béni le mariage de M. Léo Guimont, tisseur, fils de M. et Mme Emile Guimont, et de Mlle Jeannine Rousseau, fille de M. et Mme Auguste Rousseau, de notre ville.

Les deux époux étaient accompagnés de leur père respectif. Nos vœux de bonheur.

## TIMBRE DE NOEL A MONTMAGNY

La campagne de vente du Timbre de Noël est un succès.

Les réponses aux lettres d'appel nous arrivent nombreuses chaque jour, quelques-unes accompagnées de jolis billets de félicitations et de bons souhaits.

Cependant, il y a encore beaucoup de citoyens qui n'ont pas fait leur part. Nous les prions donc de bien vouloir ne plus retarder à envoyer leurs souscriptions à une oeuvre aussi humanitaire qu'est la lutte contre la tuberculose.

Notre objectif est loin d'être atteint malgré l'encouragement reçu.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les généreux souscripteurs qui ont envoyé leur contribution à date.

Le Comité du Timbre de Noël

## L'UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

Semaine du 30 novembre 1942

LUNDI, le 30 novembre  
SAINT-PIERRE  
Examen médicaux scolaire au Couvent.

MARDI, le 1er décembre  
CAP ST-IGNACE  
2.00 h.—Clinique de bébés au village.

MERCREDI, le 2 décembre  
ST-FRANÇOIS  
1.30 h.—Ecole des Quatre-Chemins.  
2.00 h.—Village: Clinique à la sacristie.

JEUDI, le 3 décembre  
MONTMAGNY  
2.00 h.—Clinique de bébés à l'Unité sanitaire.

VENDREDI, le 4 décembre  
ST-FRANÇOIS  
Examen scolaire au Couvent.  
Dr Albert Dumas, M.H.,  
Officier Médical

## Bibliothèque paroissiale Abonnement de concours

Avec le mois de novembre se termine l'abonnement de concours à la bibliothèque paroissiale. On est prié de ne pas l'oublier. Les anciens abonnés sont aussi priés de renouveler leur abonnement, s'ils veulent jouir des avantages du concours qui finit avec le 30 novembre.

## Echos du "Skibourg"

La neige venue, notre club de ski recommencera ses activités et il nous fait plaisir d'informer tous nos membres de l'an dernier et ceux qui voudront bien se joindre à nous que nos cartes d'abonnement pour l'hiver, qui commencent bientôt, sont maintenant en vente. Que chacun se hâte de se procurer la sienne, si l'on veut bien profiter de toutes les réunions dès le début.

Nous rappelons aussi à nos membres de l'an dernier qu'une assemblée générale aura lieu au chalet, lundi soir, le 30 novembre, à 8 h. 30 précises. Le but de l'assemblée est mentionné dans les avis qui ont été adressés à tous. Nous vous prions d'être présents à cette réunion qui clôturera les activités de l'hiver 1941-42.  
Georgette CORRIVEAU,  
secrétaire.

## DECIES

Nous offrons nos sincères condoléances à M. et Mme Gérard Thibault, menuisier, qui ont eu la douleur de perdre leur bébé de deux mois, Clothilde, et dont la sépulture eut lieu en notre église le 25 courant.

## ● Avis à tous les membres du club Skibourg

Veillez prendre note qu'une assemblée générale aura lieu lundi, le 30 novembre, au chalet de votre club.

Faites-vous un devoir d'être présents, car toutes les activités de la prochaine saison y seront discutées. C'est donc dans l'intérêt de chacun de se rendre à cette importante assemblée.

Vous voulez être un membre actif cette année?... Vous voulez que votre club continue sa marche vers le succès?... Alors, prouvez vos bonnes dispositions dès le début! Assistez aux réunions; renseignez-vous, vous-mêmes.

N'oubliez pas lundi, le 30 novembre!

Lorraine BERNATCHEZ,  
publiciste.

## ATTENTION

Grande soirée d'amateurs seniors, mercredi, le 2 décembre, sous le patronage de la J.O.C. Chanteurs, musiciens, déclamateurs, tous sont acceptés et c'est le dernier appel que vous fait la J.O.C. Venez gagner de magnifiques prix. Pour ceci, on s'enregistrera au local de la J.O.C., d'ici le 1er décembre. Bien entendu, pas d'enfants pour cette fois.

## Tablettes Tonigènes Secret Indien

Puissant tonique et spécifique de la faiblesse, débilité générale, anémie, maigreur, épuisement, dépression, convalescence ou maladie du genre. Traitement d'un mois: \$2.00

Institut LE BON,  
Station Delorimier C.3., Montréal.

## Ce n'est pas la bonne méthode



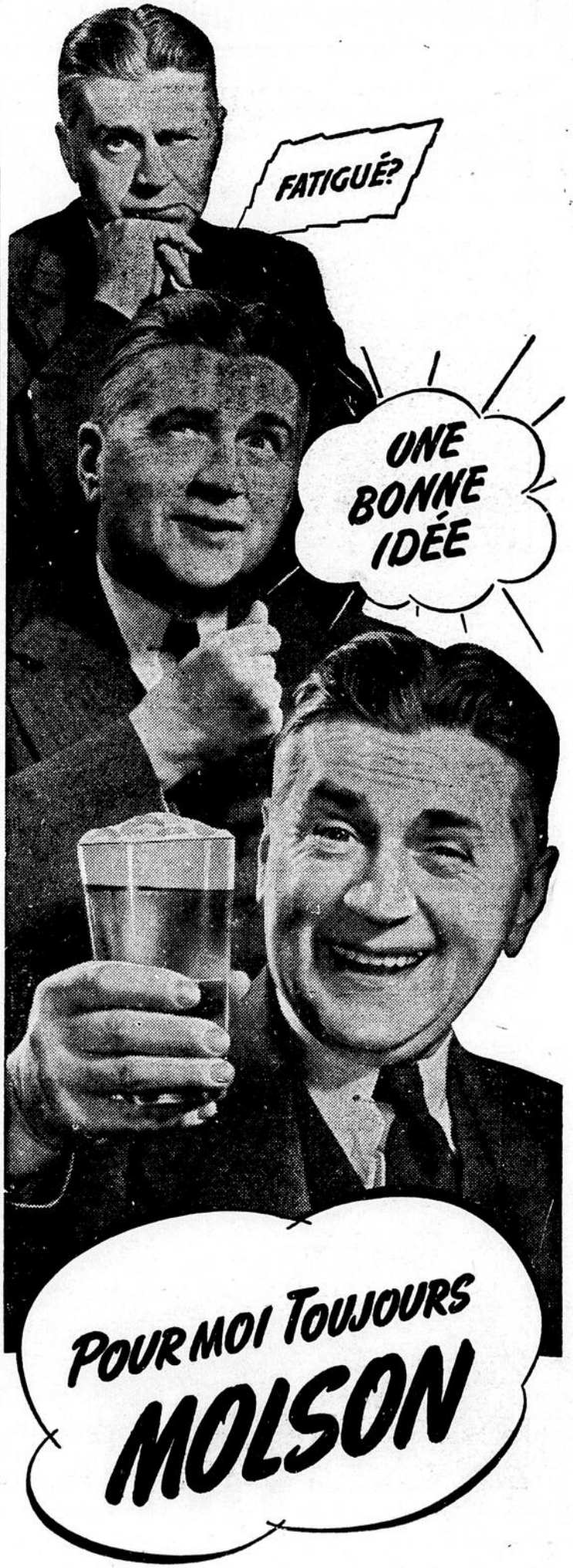
... de prendre soin de vos appareils électriques!

La rareté de la main-d'oeuvre, l'achat limité de matériaux et la difficulté d'obtenir de nouveaux appareils sont autant de raisons pour lesquelles vous devez prendre soin de vos appareils électriques. La mise en pratique de quelques précautions élémentaires vous évitera bien des embarras.

Gardez vos appareils électriques en bon état et ce sera une façon de contribuer à l'effort de guerre.

LA COMPAGNIE QUEBEC POWER

A votre service jour et nuit



POUR MOI TOUJOURS  
MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT